



HAL
open science

Collection préhistorique du Dr Allen Sturge - Catalogue descriptif des objets exposés

Allen Sturge

► **To cite this version:**

Allen Sturge. Collection préhistorique du Dr Allen Sturge - Catalogue descriptif des objets exposés. Imprimeries Nouvelles Réunies G. Mathieu, pp.109, 1906. hal-01186121

HAL Id: hal-01186121

<https://hal.science/hal-01186121>

Submitted on 24 Aug 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Don de M^r H. BREUIL *J. Bouysson*

COLLECTION PRÉHISTORIQUE

Du D^r ALLEN STURGE



Catalogue

Descriptif

DES

OBJETS EXPOSÉS



SALONS D'EXPOSITION :

29, BOULEVARD DUBOUCHAGE

NICE

On peut visiter la Collection toutes les après-midi du
mercredi 18 avril jusqu'au mercredi 25 avril 1906,
de 2 heures à 6 heures.



1906

IMPRIMERIES NOUVELLES RÉUNIES, G. MATHIEU, SUCCESSEUR

14, Rue Chauvain

NICE





COLLECTION

PREHISTORIQUE

DU DR ALLEN STURGE





INSTITUT
DE
PALÉONTOLOGIE
HUMAINE
PARIS

Avant-Propos

Dès que j'ai appris que le Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistorique se tiendrait à Monaco, je me suis tout de suite demandé comment je pourrais, moi, préhistorien habitant la localité, participer à l'accueil réservé à l'arrivée de mes confrères sur notre rivage. J'ai cru que le meilleur moyen d'y contribuer était de mettre, (autant que l'espace me le permettrait) ma collection à la disposition des membres du Congrès, et de leur offrir une notice descriptive des objets exposés, en y appelant l'attention aux points saillants des diverses séries et aux problèmes que soulève leur examen. Il m'était impossible de songer à transporter à Monaco un matériel aussi important ; je prie donc ceux des membres du Congrès que l'inspection de ma collection peut intéresser, de me faire l'honneur de venir chez moi la voir.

Il y a bientôt vingt ans que je m'intéresse à l'Archéologie Préhistorique. Dès le début de ma carrière, j'ai eu l'ambition de réunir des instruments de silex en une série comparative qui me donnerait une idée générale du sujet et me permettrait d'avoir des notions larges sur les développements de l'âge de la pierre à travers le temps et l'espace.



C'était un bel idéal : mais je dois avouer que, si je m'étais alors rendu compte des difficultés à surmonter, j'aurais renoncé à la tâche. Cependant la fortune m'a souri, et j'ai pu ainsi former une collection peut-être exceptionnelle, du moins par la variété des matériaux et des problèmes qu'ils suggèrent.

Au point de vue d'instruments en pierre, tant de l'âge paléolithique, que de l'âge néolithique en Angleterre, la collection est une des plus complètes. L'Ecosse et l'Irlande y figurent dignement ; mais c'est à Dublin, à l'Académie Royale Irlandaise, que se trouve la plus belle collection des instruments irlandais ; de même qu'il faut aller visiter le musée de la Société Royale des Antiquaires d'Ecosse, à Edimbourg, pour voir celle des instruments d'Ecosse. La France, le Danemark, la Suède, la Suisse, l'Egypte, le pays des Somalis, le Japon et les Etats-Unis d'Amérique sont assez bien représentés dans ma collection. J'ai également des séries très intéressantes d'Italie, d'Espagne, d'Algérie, de Grèce et des îles voisines, de l'Asie Mineure, de l'Inde, de l'Etat du Congo et de divers autres pays. Malheureusement il y a des lacunes ; l'Allemagne est mal représentée et la Russie, la Pologne, l'Autriche-Hongrie ne le sont point du tout dans la collection des pierres.

Quant aux bronzes, je n'ai jamais cherché à en faire une collection très complète ; mais peu à peu j'ai réuni quelques pièces intéressantes. C'est la Hongrie qui a la place d'honneur ; mais l'Angleterre, l'Irlande, la France, l'Italie et la Grèce sont passablement représentées et j'ai aussi quelques pièces importantes de Scandinavie.



Je regrette vivement de ne pouvoir montrer qu'une petite partie de ma collection de pierres ; il me faudrait quatre fois autant d'espace pour exposer les belles pièces seules. J'ai donc dû chercher à choisir les groupes qui intéresseront le plus, les membres du Congrès.

J'ai certaines séries d'instruments paléolithiques et néolithiques, venant pour la plupart de l'Angleterre, auxquels j'ai consacré beaucoup d'étude. Pour moi, elles sont au-dessus de tout le reste au point de vue de la lumière qu'elles apportent à la question de la Chronologie Préhistorique ; mais ces séries réclament un examen trop attentif et trop minutieux pour qu'il soit possible de les démontrer à une assemblée nombreuse. Si toutefois il se trouve parmi les membres du Congrès quelqu'un qui s'intéresse spécialement à cette question, je ne serai que trop heureux de la lui démontrer.

J'ai dû laisser de côté aussi, l'âge paléolithique postérieur représenté par les grottes de France. J'en possède plusieurs milliers de spécimens ; mais ce sujet est si complètement et admirablement exposé dans les nombreuses publications d'archéologie préhistorique, que j'ai cru plus utile, après avoir réservé une place à quelques pièces d'une beauté exceptionnelle, de consacrer le peu d'espace qui me restait à des parties de la science moins bien connues. J'ai fait une exception pour les Grottes de Menton, parce qu'elles occupent une place à part ; ensuite, les belles séries venant de ces grottes sont assez rares ; et enfin, ces grottes elles-mêmes sont à notre porte.

Je regrette bien vivement l'encombrement des séries exposées. C'est encore au peu d'espace disponible qu'il faut attribuer un autre défaut, l'absence d'ordre chro-

nologique dans la disposition des vitrines. Beaucoup de ces vitrines n'étant que provisoires ont dû être arrangées dans les quelques jours qui ont précédé le Congrès; les autres ont été consacrées aux petits instruments dont le classement a demandé beaucoup plus de temps.

Pour cette notice descriptive, je réclame également toute l'indulgence de mes lecteurs. L'abondance des matières d'une part, et la difficulté des problèmes soulevés d'une autre, feront que les descriptions sont souvent imparfaites et peut-être même que j'ai avancé parfois ce qui n'est pas rigoureusement exact. Je réserve ma plus grande reconnaissance à ceux des membres du Congrès qui voudront, ou m'éclairer sur les points où mes connaissances leur ont paru incomplètes, ou appeler mon attention sur ce qu'ils auront trouvé en contradiction avec les faits admis.

Je tiens maintenant à témoigner ma reconnaissance aux auteurs dont je me suis inspiré. Tout d'abord à Sir John Evans, le Nestor des Archéologues Préhistoriques du monde entier, l'auteur des œuvres classiques anglaises : "*The Ancient Stone Implements of Great Britain*", "*The Ancient Bronze Implements of Great Britain*" etc.; à Monsieur de Morgan, dont "*l'Age de la Pierre et des Métaux en Egypte*" m'a été d'un très grand secours dans l'étude des instruments de pierre de l'Egypte; à Monsieur le Professeur Flinders Petrie, dont j'ai consulté les nombreux ouvrages.

Pour la description des fibules, je dois beaucoup au traité des fibules du Professeur Hildebrand dans : "*L'Antiquarische Tidshrift för Sverige*" et éga-

lement aux "*Antiquités Suédoises*" du Professeur Montélius.

Je dois enfin reconnaître que le "*Musée Préhistorique*" de Gabriel de Mortillet, réédité par son fils Monsieur Adrien de Mortillet, m'a rendu les plus grands services.

Il me reste encore à adresser mes bien sincères remerciements à mon ami le Dr George Amy pour la traduction en français de ce Catalogue. S'il réclame mon indulgence pour la traduction, je réclame celle de mes lecteurs pour la rédaction.





Vitrines I et II

Les objets exposés appartiennent à l'âge de pierre le plus récent de la Scandinavie. Il est universellement admis que l'âge de pierre de la Scandinavie fait époque dans la civilisation néolithique et se différencie très nettement de ses contemporains des pays voisins. Il comporte deux grandes divisions :

- 1° La civilisation primitive, celle des Kjoekkenmøddings.
- 2° Une civilisation plus récente.

Ces deux civilisations appartiennent à la période néolithique ; car la période paléolithique n'est d'ailleurs pas représentée dans la province scandinave.

Cette province scandinave comprend le Danemark, le Holstein, une partie de la province prussienne de Brandebourg, certaines parties de la Hollande et les parties méridionales de la Suède et de la Norvège.

La variété des instruments de la période plus récente de l'âge de pierre scandinave n'est peut-être pas aussi grande que dans certaines provinces voisines. En revanche ces instruments se font remarquer par la supériorité du travail et, avec ceux de la période prédynastique de l'Égypte, dont nous aurons à parler tout à l'heure, les beaux spécimens de la province scandinave sont des exemples du plus haut degré d'habileté atteint par l'homme dans le travail du silex.

Nous avons, ici, des spécimens de ces forts beaux instruments. Ce sont : des poignards de différents types (n° 1) ; des faucilles (n° 2) ; des couteaux (n° 3) ; des têtes de lances (n° 5) ; des harpons (n°s 6 et 7).

Cette nomenclature n'a pas la prétention d'être rigoureusement exacte ; puisque ces magnifiques instruments (n° 5) que d'après Madsen j'ai nommés têtes de lances, sont par d'autres, peut-être avec autant de raison, appelés poignards. De même les faucilles (n° 2) ont reçu, tantôt, le nom de couteaux, tantôt celui de scies à cause de la dentelure que présentent leurs bords. Qu'une grande partie, cependant de ces derniers soient véritablement des faucilles, il n'y a nul doute ; et nous trouvons la preuve de cette affirmation dans la qualité du brillant du bord inférieur (souvent concave), brillant qui ressemble à celui de ces lames que nous savons assurément avoir servi en d'autres pays à couper le blé, brillant produit par le frottement des particules de silice que contient la paille.

Les petits instruments (n° 4) vitrine I, appartiennent vraisemblablement à la période néolithique scandinave la plus ancienne. Ce sont des têtes de flèches transverses de plusieurs types.

A la partie inférieure de la Vitrine II se trouvent les séries numérotées de 8 à 20 et dont nous aurons à parler après avoir fait la description des vitrines III et IV.

Vitrines III et IV

Ici nous avons des instruments en pierre venant d'Egypte.

Jusqu'à une époque tout-à-fait récente, nous étions restés presque dans l'ignorance de l'âge de pierre en Egypte ; dernièrement cependant, nos connaissances du sujet se

sont augmentées avec une très grande rapidité. Chaque année apporte de nouvelles données ; et, quoique nous soyons encore loin de pouvoir les interpréter, nous en savons toutefois assez pour pouvoir affirmer avec confiance que l'âge de pierre en Egypte fut un des plus remarquables du monde entier, et qu'une compréhension parfaite de cette époque pourrait fort bien fournir aux étudiants du développement primitif de l'homme, la clef à quelques-uns des nombreux problèmes qui les obsèdent.

Le premier pas en avant fut fait d'abord par M. de Morgan et ensuite par le Professeur Flinders Petrie. Ces Messieurs explorèrent certains cimetières dans le voisinage d'Abydos et sur les bords occidentaux du Nil entre Abydos et Luxor. Ces cimetières présentaient certains traits différenciant totalement de ceux de la période dynastique. Ils purent en conclure définitivement que ces cimetières représentaient une race qui avait précédé l'histoire des dynasties de l'Egypte ; et comme on était déjà arrivé à faire remonter l'histoire des dynasties à une date que nous pouvons placer au moins à 5.000 ans avant Jésus-Christ, nous avons le droit de dire que la fin de la période pré-dynastique n'est pas plus récente que cette date.

Il n'est pas possible de fixer la date de l'*origine* de cette période ; il n'est pas plus aisé non plus de dire si cette race qu'on a appelée, pré-dynastique, arriva dans la vallée du Nil apportant avec elle sa civilisation arrivée à son apogée, ou si ce fut là qu'une civilisation plus primitive se développa graduellement.

Ce qui caractérise surtout cette époque, c'est la finesse extraordinaire des instruments, dont le travail surpasse même celui des plus beaux instruments danois.

Les types les plus remarquables sont :

(1) La longue tête de lance, rappelant en quelque sorte la grande tête de lance du Danemark ;

2° Le grand couteau de 20 à 30 cm. de longueur, poli d'un côté, l'autre côté étant taillé avec une précision merveilleuse sur toute la surface ;

3° Un type spécial de tête de lance dont l'extrémité, au lieu d'être terminée en pointe, est en forme de queue de poisson. La longueur de ces instruments varie de 8 à 20 cm. En général, ces instruments n'ont pas de manche bien défini ; on en rencontre cependant un petit nombre qui en sont pourvus.

Dans les trois types le bord (à l'exception de la partie destinée à être emmanchée) est dentelé avec une exquise finesse. Il n'est pas rare de remarquer sur les dentelures des signes d'usure ; quand elles se trouvent en parfait état, elles ajoutent beaucoup à la beauté de l'instrument.

Il y a encore d'autres types appartenant à cette époque. Parmi les plus dignes d'attention sont :

1° Des couteaux, à peu près du même type que ceux que nous venons de décrire. L'une des faces est souvent polie, l'autre taillée ; mais la taille, quoique soigneusement faite, n'a rien ni de la finesse, ni de la régularité de celle des plus beaux types ;

Ces derniers couteaux sembleraient appartenir à une période plus ancienne et avoir été les précurseurs des types plus parfaits. Ils pourraient également marquer une décadence successive à ces types,

2° Un autre type de couteau, formé d'une grande lame de 15 à 35 cm. de longueur et de 2 à 5 cm. de largeur, beaucoup moins travaillé que le précédent. L'arête sur la face supérieure est finement retouchée et ressemble à l'épine dorsale d'un poisson ; l'espace compris entre cette arête et le bord le plus rapproché est aussi, en général, finement retouché. Le reste de la surface présente rarement des traces de travail secondaire ; on trouve cependant, occasionnellement, des pièces ayant été passablement retouchées des deux côtés.

3° Des grattoirs ou râcloirs avec le bord râclant (rond) souvent finement dentelés.

4° Un autre type de grattoir très spécial à cette époque, ayant la forme d'un parallélogramme allongé dont les deux extrémités sont taillées de façon à former un bord râclant, légèrement convexe.

Quant à l'âge relatif de ces types spéciaux à l'époque pré-dynastique, le professeur Flinders Petrie a conclu que les grandes têtes de lances sont les plus anciens ; les couteaux à queue de poisson leur seraient contemporains, à part ceux cependant qui sont pourvus d'un manche ; ceux-ci seraient, paraît-il, beaucoup plus récents. Quant au grand couteau plat, on le trouverait à tous les âges de l'époque.

La vitrine III renferme des spécimens de presque tous ces différents types :

N° 1. — Un très beau spécimen de la tête de lance. longueur 28 cm. Le travail est d'une minutie très remarquable ; la dentelure sur les trois quarts de la longueur, est d'une finesse merveilleuse et ne porte aucune trace d'usure.

N° 2. — Un de ces couteaux qui, d'après le professeur Petrie, marquerait le commencement de l'époque du type parfait. La forme en est parfaite ; la face inférieure (cachée) est polie ; la face supérieure, taillée soigneusement, n'a pas encore atteint la régularité du type parfait ; le bord convexe est très finement dentelé.

N° 2^a. — Un spécimen également du plus beau type, longueur 23 cm. La surface inférieure est polie, tandis que la face supérieure nous offre un fort bel exemple du " ripple work chipping " (*) ; le bord inférieur est finement dentelé, mais les dentelures sont passablement usées.

(*) « Ripple work chipping » indique que la pierre paraît avoir été sillonnée par une gouge, ou plutôt qu'elle présente l'aspect produit par l'effet des vagues sur le sable.

N° 2^b. — Un spécimen, malheureusement la moitié seulement d'un très grand couteau du même genre, en très beau silex chalcédonique translucide. Ce fragment a 16 cm. de longueur ; l'instrument intact en aurait tout au moins 30 cm. Le bord inférieur est finement dentelé, mais les dentelures sont un peu usées ; le " ripple work chipping " est de la plus belle qualité.

N° 3. — Deux spécimens du grand couteau plat. Sur celui d'en haut, l'arête en épine de poisson a été effacée sur une pierre à polir. Sur celui d'en bas, (malheureusement imparfait) l'épine de poisson se voit très nettement. Dans les deux spécimens, la face inférieure porte quelques signes de retouche.

N° 3^a. — Un couteau du même type, mais plus petit. Par exception la face inférieure (celle qui est exposée) a été magnifiquement retouchée ; l'arête sur l'autre face (invisible) présente l'épine de poisson d'une exécution remarquable.

N° 5. — Un très beau spécimen du couteau à queue de poisson, avec manche ; ce qui, d'après le professeur Petrie, indique qu'il appartient à l'époque pré-dynastique plus récente.

Presque tous ces instruments pré-dynastiques étant achetés à des Arabes, il est impossible d'en déterminer l'origine exacte. Il est vraisemblable, néanmoins, que presque toutes les belles pièces proviennent de tombeaux dans les nombreux cimetières pré-dynastiques qui se trouvent entre Abydos et Luxor et à quelques kilomètres au-delà de Luxor. Beaucoup de beaux instruments y ont été découverts par MM. de Morgan et Petrie et par d'autres encore. Le spécimen que nous regardons fait toutefois exception à la règle, car il fut recueilli dans le désert, au Nord du Fayoum, à 600 kilomètres d'Abydos, par mon ami M. Seton-Karr. Il est extrêmement rare de rencontrer des silex, appartenant à la vraie période pré-dynastique à un

point aussi septentrional. Cette pièce, avec son état-civil aussi net, n'en est que plus intéressante. Sa surface, d'ailleurs, témoigne de son origine saharienne, ainsi que sa patine et le brillant vif qu'ont produit et le vent et le sable, à la suite des temps.

N° 6. — Cinq spécimens, les uns entiers, les autres cassés, de couteaux à queue de poisson, probablement des types les plus anciens. Nous sommes en droit de croire, (d'après la nature de leurs surfaces) qu'ils proviennent plutôt du désert que des tombeaux. Comme ils furent achetés des indigènes, nous n'avons pas d'autres données que l'état de leurs surfaces pour appuyer cette opinion.

N° 7. — Un couteau à queue de poisson, qui a été brûlé. Il se trouvait parmi une quantité de silex pré-dynastiques que j'ai obtenus d'un Arabe à Hieraconpolis, à environ 60 kilomètres au Sud de Luxor. C'est peut être le point le plus méridional, connu jusqu'à ce jour, où la civilisation pré-dynastique se soit étendue. Tous ces silex avaient vu le feu, et sont très probablement les témoins de l'incendie d'un village à l'époque pré-dynastique.

N° 8. — Quatre râcloirs du type pré-dynastique.

N° 8^a. — Trois râcloirs du type parallélogramme allongé.

N° 8^b. — Un râcloir dentelé que j'ai trouvé moi-même dans un monceau de pierres rejetées d'un tombeau pré-dynastique à El-Kab, sur la rive droite du Nil en face d'Hieraconpolis.

N° 9. — Une grande lame de 25 cm. de longueur. L'un des bords est retouché, l'autre est très usé, et l'un des bouts est arrondi en forme de grattoir. Il appartient, vraisemblablement, à l'âge pré-dynastique.

Cette merveilleuse époque de la période pré-dynastique arrive à sa fin, ainsi que je l'ai démontré, plus haut, d'une façon indiscutable, environ 5.000 ans avant Jésus-Christ.

A côté d'exemples, d'un degré de perfection qui n'a

jamais été surpassé dans le travail du silex, elle possède encore d'autres chef-d'œuvres. Ce sont ;

- 1° Des instruments en pierre autre que le silex ;
- 2° Des instruments en ivoire et en os ;
- 3° Des poteries.

I. — INSTRUMENTS EN PIERRE AUTRE QUE LE SILEX

Parmi ces instruments nous avons :

1° Des massues ou armes de combat, ayant tantôt la forme de disques aplatis, percés au centre d'un trou à bords saillants pour recevoir le manche ; tantôt celle d'un œuf percé suivant son axe, c'est-à-dire dans la direction de son plus long diamètre. Une troisième variété a la forme d'un marteau dont les deux bouts se terminent en pointe.

Les deux premières de ces trois variétés sont le plus souvent en granite ou autre pierre dure ; je n'en ai malheureusement point de spécimens.

La troisième variété est ici représentée (n° 10) par un fort bel instrument ; il est en pierre molle ; c'est d'ailleurs la règle pour la plupart des instruments de ce type.

2° Les instruments bien connus sous le nom de palettes appartiennent également à cette période. Ils semblent avoir fait leur apparition au début de la période, avoir persisté jusqu'à la fin, et avoir même été accueillis par les premières dynasties.

On a découvert une palette des plus richement ciselées à Hieraconpolis, dans un tombeau de la 1^{re} dynastie. A côté de cette palette se trouvait une massue, de la forme ovoïde, également finement ciselée. Ceci nous porterait à croire que la race dynastique a pu descendre de la race pré-dynastique.

Toutes ces palettes sont en ardoise ; beaucoup d'entr'elles représentent d'une façon très conventionnelle des animaux ; des poissons, des oiseaux, des tortues, etc.

On leur a donné le nom de palettes, de ce qu'elles portent assez souvent des traces de peinture, soit verte, soit d'autres couleurs. Le Professeur Petrie a cru qu'elles servaient à étaler les peintures dont à cette époque on s'ornait le visage et, peut-être, même le corps. En admettant qu'elles aient, à l'occasion, servi à cet usage, l'opinion d'une section d'Égyptologues est, qu'elles n'ont pas été, en principe, fabriquées uniquement dans ce but. Ainsi, M. de Morgan croit que ce serait plutôt des fétiches ou totems, ayant quelque rapport avec la religion de la race.

Une très-belle série de ces palettes est exposée dans mon cabinet de consultations. Je me la suis procurée, à Luxor, d'un Arabe ; elle aurait été, selon lui, trouvée dans les fouilles de tombeaux préhistoriques à Gebel Ain, à quelques kilomètres de la ville de Luxor, sur la rive gauche du Nil.

3° Dans cette troisième série, nous avons des vases taillés dans la pierre la plus dure et la plus fine qu'il fût possible de trouver. (granites, syénite, breccias de diverses espèces) ; mais il y a aussi une série très importante en albâtre. La forme de ces vases est très belle et l'exécution du travail en est d'une perfection remarquable. La Vitrine VIII en contient une série. La fabrication de ces vases persista jusqu'à l'époque dynastique ; mais ceux des temps pré-dynastiques n'ont rien à envier à leurs successeurs.

II. — OBJETS EN IVOIRE OU EN OS

Il a été trouvé une très grande variété d'objets en ivoire ou en os. Ce sont des figurines d'hommes et d'animaux, des peignes et une foule d'autres objets.

Le seul spécimen que j'en possède (n° 18) se trouve dans la Vitrine III. C'est un fragment d'un des panneaux d'un petit coffret en ivoire, avec des sculptures en relief représentant des animaux ; il vient d'Hieraconpolis. Je ne sais pas s'il appartient à la vraie période pré-dynastique ou au commencement de la période historique.

On a trouvé ces plaques d'ivoire dans une couche où il y avait des objets pré-dynastiques. Comme, à cette couche, en était superposée une autre renfermant des objets attribuables à la 1^{re} Dynastie, il est facile de se rendre compte de la difficulté qu'il peut y avoir à assigner une origine à ceux des objets qui se trouvent à l'endroit où ces deux couches se rencontrent. Quelque soit cependant l'époque à laquelle ces plaques appartiennent, la beauté de leur gravure fait grand honneur à la race qui les a conçues.

III. — POTERIES

Nous arrivons enfin à la poterie de cette race de gens extraordinaires. Elle est remarquable autant par la variété d'objets que par le degré de perfection atteint à une époque aussi primitive. Des milliers de vases parfaits et de toute beauté sont sortis de tombeaux. Ils constituent à eux seuls un sujet pour l'expert. M. de Morgan, dans son livre « Les Origines de l'Égypte », nous donne une fort belle série de planches coloriées illustrant cette poterie. J'en ai exposé une petite collection dans une armoire à vitre dans le même salon que les vitrines III et IV.

Le peuple pré-dynastique de l'Égypte appartient-il à l'âge purement néolithique ou devons-nous supposer qu'aux connaissances approfondies qu'il possédait du travail de la pierre, il joignait celles du métal ? Les avis sur ce point sont très partagés, et quelques uns des archéologues qui ont

particulièrement étudié la question pensent que ce peuple appartient à une époque tardive de l'âge néolithique.

Le Professeur Petrie s'écarte de cette opinion et prétend, au contraire, que la race pré-dynastique connaissait le métal et que, bien qu'on trouve rarement chez elle des objets en métal, il y a des preuves de son usage occasionnel. Il a exploré plus de 3.000 tombeaux à Nagada et à Ballas et a trouvé, in situ, cinq haches en cuivre, une belle tête de lance, deux harpons, plusieurs ciseaux, un pic courbé, un couteau et une foule d'autres d'objets plus petits. Il croit que la connaissance du travail du métal remonte aux temps les plus reculés de la vraie période pré-dynastique.

Il y a quelque temps, j'ai eu l'occasion de poser au D^r Reissner, explorateur américain, ayant une très grande expérience des tombeaux pré-dynastiques, la question suivante : « Est-ce néolithique, ou cela appartient-il à l'âge de bronze ? » — « D'après mes observations, me répondit-il, je suis porté à croire que la connaissance du métal par la race pré-dynastique est aussi ancienne, au moins, que notre connaissance de ses tombeaux. »

Arrêtons-nous un moment à cette idée ; elle est d'une importance majeure au point de vue de la chronologie relative de l'âge de pierre et de l'âge de bronze.

C'est seulement en Égypte (peut-être aussi en Chaldée, mais bien moins nettement) que nous trouvons un point de départ qui nous permette d'avoir une idée de l'époque à laquelle on puisse attribuer l'origine du travail du métal. Il me semble que le témoignage du Professeur Petrie sur ce point, est irréfutable. Nous pouvons donc faire remonter la connaissance du travail du métal à une époque de beaucoup antérieure à 5.000 ans avant Jésus-Christ. Cela ne veut pas dire que dans l'Europe occidentale cette connaissance du métal fut aussi précoce ; mais cela nous fournit

tout au moins, le point de départ d'une étude plus approfondie de ce sujet difficile.

Laissons de côté la période pré-dynastique et essayons de faire l'historique des instruments de pierre avant et après cette période. Occupons-nous d'abord de suivre l'usage des instruments de pierre à travers les dynasties.

Nous savons déjà qu'on se servait couramment d'instruments en pierre aux premiers temps historiques dans la vallée du Nil. Le Professeur Petrie en fouillant le Téménos d'Osiris à Abydos, monument qui remonte au commencement de la 1^{re} Dynastie, rencontra une très grande quantité de silex lesquels étaient, sans doute, contemporains avec la fondation du Téménos. Il y avait des couteaux de plusieurs types ; des houes, dont la surface était devenue d'un brillant extraordinaire à la suite du frottement de la terre ; des grattoirs, dont beaucoup ressemblent à ceux que j'ai trouvés à El Kab (*n° 8 b*) ; et enfin, des râcloirs avec de longues dents, pareilles à celles d'un peigne.

L'aspect général de ces instruments est tout autre que celui des types pré-dynastiques, surtout, celui des couteaux avec leurs manches bien défini. Beaucoup de ces couteaux ont été retrouvés dans les tombeaux de la 1^{re} et de la 2^{me} Dynasties. Ils sont admirablement travaillés ; et si l'on oubliait de les comparer à leurs prédécesseurs de la période pré-dynastique, on les considérerait comme étant les plus beaux du monde entier ; cependant, en les rapprochant de leurs précurseurs, on voit qu'ils sont loin d'être taillés avec le même soin et la même perfection. J'expose deux de ces couteaux :

N° 11. — Un spécimen particulièrement beau de 30 cm. de longueur.

N° 11^a. — Un autre également très beau, ayant 19 cm. de longueur.

Ces deux couteaux sont placés à côté de couteaux pré-dynastiques ; on peut ainsi se rendre facilement compte de la différence de technique du travail.

Il est intéressant d'observer que nous ne trouvons jamais la moindre trace de manche aux couteaux de la vraie période pré-dynastique, quoique à une période beaucoup plus ancienne, le manche se rencontre assez souvent. Il se peut que les races dynastiques aient emprunté l'idée du manche à ces couteaux plus anciens trouvés dans le désert.

A partir de la 2^{me} Dynastie, l'usage de la pierre, pour les instruments importants ; semble être tombé en désuétude. On trouve bien encore des faucilles, formées de morceaux de bois dans lesquels sont enfoncées des lames de silex taillées en forme de dents ; mais les beaux couteaux ne se rencontrent plus.

On retrouve encore quelques instruments en pierre à une date bien plus récente, sous la 12^{me} Dynastie, soit environ 2.500 ans avant Jésus-Christ. Le Professeur Petrie, en faisant des fouilles à Kahun et Gurob trouva bon nombre de silex taillés qu'il crut devoir attribuer aux gens de l'époque. Le n° 12 représente un de ces couteaux, offert par le Professeur Petrie.

On a de la peine à croire que 2.000 ans après l'époque où on avait cessé de faire de beaux instruments en pierre, il y ait eu une renaissance de l'art. M. de Morgan n'admet pas que ces couteaux appartiennent à la 12^{me} Dynastie, et croit plutôt que la ville de cette époque a dû être construite sur l'emplacement d'une station préhistorique beaucoup plus ancienne et que c'est à cette dernière qu'il faut attribuer les instruments rencontrés par le Professeur Petrie.

Malgré le profond respect que j'ai pour l'explorateur anglais, je me range à l'idée de M. de Morgan, d'autant plus que ces deux villes se trouvent au berceau même d'une civilisation préhistorique ancienne sur les confins du Fayoum, dont nous allons parler maintenant. Ajoutons

qu'elles sont les seules villes de la 12^{me} Dynastie où l'on ait trouvé des silex de ce type.

Nous venons de suivre l'instrument de pierre jusqu'à sa disparition aux premiers temps historiques. Voyons-le maintenant *avant* la période pré-dynastique, et essayons de suivre l'évolution de cet art, dont le développement vraiment extraordinaire a fait la principale caractéristique de la race qui précéda les rois dynastiques de l'Égypte historique.

Dans ces dernières années, il a été découvert en Égypte des instruments en pierre appartenant à une race que l'on peut considérer comme essentiellement néolithique, pré-métallique. Ces instruments ont été trouvés sur le sable du désert ou en tas de rebut ressemblant aux Kjoekkenmøddings du Danemark. Autant que nous le sachions, les instruments de ce type ne se trouvent jamais dans les tombeaux et, par ce fait, forment une catégorie très-distincte de ceux de la race pré-dynastique. La forme et l'apparence en sont tout autres ; la dissimilitude en est si frappante que nous devons les attribuer à une race très-différente de la race pré-dynastique et séparée de celle-ci par un laps de temps probablement très-long.

On trouve ces instruments presque exclusivement sur le sable du désert, autour du Fayoum. La plupart de mes lecteurs membres du Congrès, se rappelleront que le Fayoum est une sorte de grande oasis, située dans une dépression du désert du Sahara, à environ 50 kilomètres au sud du Caire ; sa limite est à 30 kilomètres du Nil. Le Fayoum a une superficie de mille kilomètres carrés et semble avoir été le lit d'un ancien lac dont il ne reste actuellement qu'un étroit bras d'eau connu sous le nom de Birket Karun. Ce bras d'eau a environ 50 kilomètres de longueur sur 7 kilomètres de largeur et se trouve au nord-ouest du Fayoum de nos jours. Le lac se serait considéra-

blement desséché à l'époque de l'Empire moyen de l'Égypte environ 2.400 ans avant Jésus-Christ. A cette époque, il servait à l'irrigation ; un grand canal, aujourd'hui le Bahr Yusuf, lui amenait les eaux du Nil ; d'autres canaux servaient à distribuer ces eaux aux campagnes voisines. Aux temps néolithiques, ce lac aurait occupé le Fayoum actuel ; et c'est sur les berges de cet ancien lac, aujourd'hui partie du désert, qu'on a découvert les nombreuses stations qui fournissent le type d'instrument dont nous allons nous occuper à présent.

Je viens de dire que ces instruments n'ont rien de commun avec les instruments pré-dynastiques. Cependant on trouve occasionnellement de ces derniers, et le magnifique couteau à queue de poisson, n° 5, Vitrine III, a été recueilli au Fayoum par mon ami M. Seton Karr.

Dans la Vitrine IV, n° 19 il y a toute une série de ces instruments néolithiques, choisis parmi un grand nombre dans ma collection. Ceux-ci suffiront pour donner une idée générale du type.

Vous remarquerez que ces instruments ont tous plus ou moins de patine ; la plupart ont une patine très accentuée.

Pour l'Égypte, comme d'ailleurs pour toutes les autres régions, la valeur de la patine comme signe de vétusté est fort discutée. Mais d'après mes observations personnelles, les instruments de types pré-dynastiques provenant du désert autour du Fayoum, ont une patine bien moins intense que ceux de la vraie période néolithique du Fayoum.

N° 20. — Une série de couteaux, à manche nettement indiqué. Elle appartient sans aucun doute à l'âge néolithique. Ce sont peut-être ces instruments qui ont suggéré à la race dynastique l'idée du couteau à manche.

Pouvons-nous avec raison appeler cette civilisation néolithique « Civilisation du Fayoum » ? En d'autres mots,

pouvons-nous dire d'une façon absolue qu'on ne la trouve pas ailleurs qu'au Fayoum ? La réponse à cette question nous est fournie par M. Charles Roque, de Toulouse. Pendant un séjour au fort de Hassi-Infel, dans le Sahara, au Sud de l'Algérie, il a trouvé sur les sables du désert une série d'instruments en silex dont il a fait don au Musée d'Histoire naturelle et d'Archéologie de Toulouse. Ces instruments ont la plus grande ressemblance avec ceux du Fayoum et il me semble peu douteux qu'il y ait un rapport intime entre eux.

Grâce à l'extrême générosité de M. Cartailhac, je suis à même d'exposer quelques instruments de ce type n° 21.

Ajoutons maintenant que ce fort de Hassi-Infel se trouve à 2.500 kilomètres à l'Ouest du Fayoum et nous pourrions nous imaginer que cette civilisation lointaine a dû suivre les bords du désert, peut-être sur toute leur étendue.

Portons maintenant nos recherches à l'Est du Fayoum. J'ai, dans ma collection, des pièces absolument du type Fayoum, venant du désert au Sud de la Palestine, non loin de El Arish. J'ai également quelques pièces attribuées à un endroit situé au Nord de Jérusalem ; mais jusqu'à preuve plus absolue de la provenance de ces dernières, je ne crois pas pouvoir affirmer l'extension de cette civilisation aussi loin vers le Nord.

Quant à l'extension de cette civilisation vers le Sud, je la crois prouvée. M. de Morgan a fait la description d'instruments pris dans les Kjoekkenmœddings de Zawaidah, Toukh et Khattarah entre Abydos et Luxor. Ces instruments ont beaucoup de points en commun avec ceux du Fayoum. J'en ai achetés (n° 22) à Luxor qui répondent à ce type ; mais ne les ayant pas trouvés moi-même, il est possible qu'ils aient été apportés du Caire à une distance de 700 kilomètres. Ceci est toutefois peu probable ; car au moment où j'étais en Egypte, c'est à peine si ces pièces avaient une valeur commer-

ciale, et je doute fort qu'on leur eût fait l'honneur d'un déplacement aussi important.

Maintenant qu'elle a été la durée de cette civilisation ? Représente-t-elle plus d'une étape dans la période néolithique ? D'abord, il me semble qu'il a fallu un temps très considérable pour arriver à ce degré d'extension. Ensuite, il me paraît que ces instruments ont dû subir pendant des périodes de temps très variables les conditions aptes à produire la patine dont ils sont recouverts, et que ces différences de temps ont dû être de très longue durée. Les stratifications du terrain ne nous aident pas à élucider ce point ; car, à l'exception des pièces des Kjøekkenmœddings, elles se trouvent toutes à la surface du désert.

Trouvons-nous également dans le Fayoum des instruments en pierre polie ? Oui ; il y a des haches en silex tantôt partiellement, tantôt entièrement polies ; on les y trouve en assez grandes quantités, et leur patine est pareille à celle des autres instruments en silex venant du Fayoum. A côté de ces haches, on en trouve encore d'autres, soit en diorite, soit en autre pierre non-silicieuse ; celles-ci ressemblent beaucoup aux haches polies des autres parties du monde. J'en ai exposé une série dans la Vitrine XIX.

Nous avons donc en Egypte deux classes bien distinctes d'instruments en pierre. L'une contemporaine avec le jeune âge du métal, dont la fin remonte à 5.000 ans avant J.-C. L'autre, d'une période de durée indéfinie, antérieure à celle-ci et dont le trait-d'union avec elle nous échappe.

S'il y a entre ces deux civilisations un intervalle, par quoi a-t-il été occupé ? Pendant mon séjour à Luxor, j'eus la bonne fortune d'obtenir d'un arabe le contenu d'un panier qu'il avait rempli d'instruments en silex, au cours d'une expédition dans le désert, à l'est du Nil. disait-il. Ces pierres ne ressemblent si ce n'est par leur patine, à aucun autre type connu, elles n'avaient rien de commun avec ce qui s'était jusqu'alors présenté, soit à moi-même, soit à ceux



de mes amis familiarisés avec les instruments des environs de Luxor. Cet arabe avait-il donc découvert une station d'un genre tout-à-fait particulier?

Ce qu'il y a d'intéressant, c'est que beaucoup de ces pierres rappellent, par la façon dont elles sont travaillées, les moins beaux spécimens de l'époque pré-dynastique. Elles ont toutes le brillant du désert, mais la patine est moins bien accentuée que sur les pierres du Fayoum. Cette différence est-elle due à la qualité de la pierre, ou est-elle la conséquence d'une exposition moins longue? Je suis assez disposé à admettre la dernière de ces deux explications comme étant la vraie; car j'ai vu des quantités de pierres venant de Luxor dont la patine était tout aussi prononcée que celle des pierres du Fayoum. — Les nos 15, 16 et 17, Vitrine III, représentent quelques-unes de ces pièces.

La période néolithique est-elle complètement représentée par les différents types du Fayoum? Je me permets d'en douter. J'ai plusieurs séries de pierres, et tous les jours on en trouve d'autres, à mesure que les déserts, sur les bords, du Nil sont explorés, qui n'appartiennent ni au type Fayoum, ni au type pré-dynastique. Quelle place leur assigner? Peut-être de nouveaux matériaux nous permettront-ils de suivre pas à pas le développement graduel de la race néolithique dans la vallée du Nil.

Quelle étude captivante et intéressante! Pas plus en Egypte que dans le nord-ouest de l'Europe a-t-on pu trouver un trait-d'union entre la période néolithique et la période paléolithique. Serions-nous à la veille, là sur les bords du Nil de voir jaillir la lumière de cette obscurité épaisse qui enveloppe encore l'histoire de la race humaine de cette époque.

Nous pouvons maintenant reprendre l'examen des séries exposées dans la Vitrine II (partie inférieure).



Numérotés de 8 à 20, j'ai groupé parallèlement des instruments de Scandinavie et du Fayoum. Vous serez tous frappés, je crois, par leur grande similarité.

N° 8. — Trois faucilles du Danemark et trois faucilles du Fayoum. Si nous nous rappelons que ce type ne se trouve nulle part ailleurs que dans ces deux pays, la ressemblance paraît encore plus extraordinaire.

N° 9. — Une série de poignards et de manches de poignards. Les seuls qui soient entiers sont assez grossiers, aussi ai-je placé à côté comme terme de comparaison un poignard danois, aussi plutôt grossier.

Par contre, voici quatre poignées d'instruments du Fayoum; elles ont dû appartenir à des poignards fort bien née, et elles rappellent celles des armes scandinaves.

Rappelons-nous que jusqu'à ce jour, le poignard en silex était considéré comme appartenant à la Scandinavie seulement; or il est étrange, bien qu'il n'y ait pas atteint le même degré de perfection, de le retrouver au Fayoum.

N° 10. — Voici maintenant un exemple plus frappant encore. Cette magnifique tête de lance a été retrouvée au Fayoum par mon ami, M. Seton Karr. On croirait une pièce typique de la Scandinavie; comparez-là d'ailleurs à celle du Danemark (un peu plus grande) placée à côté d'elle.

N° 11. — Trois têtes de harpons, du type très commun et très spécial à la Scandinavie. On ne l'avait jamais rencontré ailleurs; aujourd'hui on le trouve au Fayoum. J'ai choisi ces trois dans ma collection qui en contient un certain nombre.

Nos 12 à 16. — Têtes de flèches, en paires, l'une du Danemark, l'autre du Fayoum. Ainsi que nous le verrons encore quand nous arriverons à la collection générale des têtes de flèches, le type à base évidée est, dans la plupart des pays du monde, relativement rare. Je ne connais que

quatre parties du monde où il se rencontre couramment ; ce sont le Nord de l'Irlande, la Scandinave, le Fayoum et le Japon ; mais c'est surtout pour les pièces du Fayoum et celles du Danemark que la ressemblance est frappante.

N° 17. — Tête de javelots. Celle du milieu représente le Danemark ; les pièces latérales, le Fayoum. Ce type est moins rare ; on le rencontre souvent en Europe ; la ressemblance est, par conséquent, moins extraordinaire.

Nos 18 et 19. — Voici maintenant des exemples des plus éblouissants. Au milieu, sous chaque numéro, un type très connu de harpon, jusqu'ici supposé exclusivement scandinave ; cependant, à côté, moins développé, il est vrai, le même type venant du Fayoum.

N° 20. — Ce type est fort commun un peu partout. Je l'ai ajouté pour rendre la série plus complète.

Devons-nous croire que ce sont là de simples coïncidences ? Je ne puis l'admettre. Voici deux civilisations, celle de Scandinavie, celle du Nord de l'Afrique, à une distance considérable l'une de l'autre, géographiquement, et différente chacune des civilisations voisines. Malgré la distance qui les sépare, elles ont une foule de points communs. Quel est donc le rapport entre elles ? Je crois qu'on ne tardera pas à le découvrir ; mais en attendant, il nous faudra poursuivre nos recherches sur l'âge néolithique, en Asie-Mineure, dans les Balkans, le sud de la Russie et l'Allemagne centrale. Alors nous pourrons peut-être indiquer la route suivie par cette vieille civilisation du nord de l'Afrique pour traverser l'Europe et aller s'implanter sur les lieux où elle a atteint son apogée.

Vitrine V

Cette vitrine contient de 400 à 500 têtes de flèches de plusieurs parties du monde ; mais celles d'Égypte n'ayant été que récemment connues, j'en ai exposé une plus grande quantité que de celles des autres pays. Ces têtes de flèches égyptiennes sont disposées en trois grandes classes, numérotées 1, 2, 3.

N° 1 représente les têtes de flèches ramassées dans le désert, principalement sur les confins du Fayoum. La plupart appartiennent vraisemblablement à la même époque que les instruments dans la Vitrine IV, que j'ai appelés « type du Fayoum ».

Nous verrons que les variétés sont très nombreuses, plus nombreuses peut-être que dans n'importe quelle autre partie du monde.

On peut diviser ces têtes de flèches en deux grandes classes, celles à pédoncule, celles à base évidée. Ces dernières se prêtent à des subdivisions multiples, suivant le degré d'évidement de la base. Cet évidement est tantôt très peu accentué, tantôt il empiète tellement qu'il ne reste plus qu'une bande mince de silex. Certaines de ces flèches ont des barbelures larges et plus ou moins carrées, d'autres, au contraire, les ont longues, fines et pointues. Quelquefois le contour de la flèche est grossièrement dentelé ; mais le plus souvent il n'y a pas de dentelure. Leur longueur varie de 2 1/2 cm. à 8 cm.

Bien que beaucoup de ces têtes de flèches appartiennent, sans aucun doute, à la période dite du Fayoum, quelques-unes des plus belles variétés sont probablement dues aux temps pré-dynastiques ; car le professeur Petrie en a trouvé un certain nombre dans les cimetières de Nagada et de Ballas. J'ai une de ces têtes de flèche, d'une finesse remarquable,

qui se trouvait parmi les silex brûlés de l'époque pré-dynastique, que j'ai obtenus à Hieraconpolis. Elle aussi est brûlée, et par conséquent, nous pouvons la considérer comme appartenant à la même époque.

Au n° 1^a, vers le milieu de la vitrine, trois têtes de flèches d'un type extraordinaire. La première et la dernière de la rangée furent ramassées au Fayoum par mon ami, M. Seton Karr; celle du milieu, donnée par M. Emile Cartailhac, fut recueillie par M. Ch. Roques au Sahara algérien. Il paraît que ce type est beaucoup plus fréquent dans la partie du désert au Sud de l'Algérie que dans le Fayoum; je n'ai que deux spécimens venant du Fayoum, tandis qu'au Musée de Toulouse il y a une très grande variété de pièces de ce type spécial, venant du Sahara algérien. La présence d'un type aussi spécial dans deux endroits aussi éloignés l'un de l'autre est important et instructif au plus haut degré.

Quant aux têtes de flèches à pédoncule, le Fayoum nous en offre une variété beaucoup plus grande; j'ajouterai même que nulle autre part ailleurs en trouve-t-on une pareille variété. Quelques-unes de ces têtes de flèches ont des barbelures, d'autres n'en ont point, d'autres encore ont des barbelures rudimentaires. Tantôt elles sont finement dentelées, tantôt la dentelure est grossière. Il y a aussi certaines variétés de têtes de flèches à encoches. Leur longueur varie de 1 cm. à 11 cm. (C'est la longueur de la plus grande dans ma collection). Elles sont souvent très finement travaillées. Quelques-unes encore de ces têtes de flèches du Fayoum ont la forme d'une feuille de laurier.

Les 70 têtes de flèches comprises sous le n° 2 ont une histoire curieuse. Elles ont un aspect tout différent de celles du Fayoum. Presque toutes, elles ont un pédoncule et quelques-unes des barbelures rudimentaires. La plupart ont le contour en forme d'ogive; elles n'ont ni patine, ni brillant.

Cette superbe série est une partie d'une grande quantité découverte par M. Amélineau dans un des tombeaux du cimetière royal de la 1^{re} Dynastie, à Abydos. Si nous considérons ces têtes de flèches comme contemporaines de la 1^{re} Dynastie, nous pouvons leur assigner la date environ 5.000 ans avant J.-C.

Remarquons maintenant la ressemblance qu'il y a entre la tête de flèche en haut, à droite, dans le groupe de ces têtes de flèches dynastiques, et celle placée immédiatement au-dessus, venant du Fayoum, et nous pourrions comprendre que cette première civilisation dynastique a dû faire sentir son influence, 600 kilomètres au Nord, dans le Fayoum.

Nous venons d'étudier les têtes de flèches de l'époque néolithique du Fayoum et celles de la première période dynastique; cherchons maintenant si nous pouvons en attribuer à la période intermédiaire « pré-dynastique ».

A part les quelques têtes de flèches à base évidée et une ou deux à pédoncule, le professeur Petrie n'a rien trouvé dans les 3.000 tombeaux pré-dynastiques qu'il a explorés à Nagada et à Ballas. Mais voici (n° 3) 12 petites têtes de flèches très fines que j'ai obtenues d'un marchand arabe à Keneh, non loin du principal district pré-dynastique entre Abydos et Luxor. Je n'ai aucune donnée précise sur leur origine; mais, vu la rareté du type, elles ont probablement une source commune et je crois qu'elles pourraient fort bien appartenir à cette époque pré-dynastique. Elles ne ressemblent ni à celles du Fayoum, ni à celles du type dynastique; elles sont d'un type tout à fait à part.

A côté de ces 12 pièces, deux autres (3^a) très remarquables. La première, une tête de flèches à barbelures, attachée à un pédoncule aplati, d'une seule pièce de silex, ayant 16 cm. de longueur et des plus finement travaillées. La deuxième, plus petite, a également des barbelures et un pédoncule; mais ce pédoncule au lieu d'être aplati est

rhomboidal. Je ne connais que sept exemplaires du type de la première, aujourd'hui répartis dans plusieurs collections. Du type de la deuxième, je n'ai jamais vu que mon spécimen.

Ces pièces ayant toutes été achetées à des Arabes, on ne peut rien savoir de leur origine. Toutefois, puisque tous les spécimens à long pédoncule, que nous avons vus, n'avaient ni brillant, ni patine, ils sortaient vraisemblablement de tombeaux pré-dynastiques. La plus petite ayant en même temps une patine et un brillant très accentué, a dû être ramassée sur le désert. Quoiqu'elle ne sorte pas d'un tombeau, elle appartient probablement à la même époque pré-dynastique. En ce qui concerne l'exécution, ces pièces sont tout-à-fait dignes de figurer à cette époque.

Laissons maintenant les têtes de flèches d'Égypte pour passer à l'étude de celles des autres pays.

Les Nos 4, 5, 6, 6^a et 6^b, représentent des têtes de flèches à base évidée venant des trois principaux pays où ce type est relativement connu, en dehors de l'Égypte, c'est-à-dire le Japon, le Danemark et le nord de l'Irlande. N° 4 représente le Japon ; n° 5, le Danemark ; n° 6, l'Irlande ; le n° 6^a représente trois têtes de flèches d'un type très spécial la base étant évidée en forme de croissant et le contour étant en ogive. Ce qu'il y a de remarquable et d'intéressant c'est que celle du milieu, la plus grande, vient du nord de l'Irlande ; celle de droite, du Danemark ; celle de gauche, du Japon.

Ces têtes de flèches à base évidée nous posent un problème très curieux. Leur particularité, est-elle la preuve d'une origine commune ? Ou bien, le type s'est-il créé indépendamment dans chacun de ces pays si éloignés l'un de l'autre ?

Il est difficile de répondre à cette question ; car dans les endroits où ces têtes de flèches sont communes, il y a

toujours un type très spécial à chacun des endroits ; mais il y a aussi des types communs à tous les endroits, ainsi que nous venons de le voir au n° 6^a.

Il y a bien des stations intermédiaires aux pays que nous avons nommés ; mais autant que je le sache, on y a trouvé fort peu de pièces. Le n° 6 représente une tête de flèche à base évidée du comté de Yorkshire au nord de l'Angleterre. Ce type est excessivement rare en Angleterre. De peut-être 1.500 têtes de flèches anglaises dans ma collection, c'est la seule franchement de ce type que j'aie. De plus, cette tête de flèche a la forme spéciale de base en croissant que nous avons observée aux trois spécimens n° 6^a. Les bords sont dentelés ; c'est une particularité de certaines têtes de flèches à base évidée de l'Égypte, du Danemark et du nord de l'Irlande. La provenance de cette pièce est certifiée.

En-dessous nous avons le n° 6^b, une tête de flèche à base évidée, venant de Grèce. Dans un tombeau ouvert par Schliemann à Mycène, il y en avait 34, admirablement faites en obsidienne ; elles étaient presque toutes à base évidée. C'est une des rares fois qu'on ait trouvé, en quantité dans des tombeaux de la période mycénienne ; aussi serait-il un peu téméraire de les attribuer à cette période, environ 1.500 avant J.-C., où les tombeaux furent construits. Je crois plutôt, vu que les têtes de flèches à base évidée auxquelles nous pouvons attribuer une date approximative, remontent bien au delà de 5.000 ans avant J.-C., qu'elles furent trouvées à l'époque de la construction du tombeau et qu'elles furent comprises dans l'ameublement de ce monument à cause de leur grande beauté. Une autre trouvaille de ce genre fut faite par le Professeur Petrie dans un tombeau de la 18^me Dynastie.

Quatre des plus belles têtes de flèches à base évidée qu'on est jamais vus, furent enlevées d'un dolmen à Alcala au sud du Portugal (Cartailhac — " Les Ages Préhistoriques de l'Espagne et du Portugal. ") L'une d'elles a la base en

croissant et est finement dentelée. Attendu que les têtes de flèches à base évidée très perfectionnées se trouvent en quantités assez grandes dans le Sahara algérien, à une distance relativement petite du sud du Portugal, peut-être y a-t-il une parenté entre celles-ci et celles du Sahara algérien.

Les têtes de flèches à base évidée du Sahara algérien offrent de nombreuses et de curieuses variétés. Au n° 1^a, nous venons d'en voir une. Une autre qui se trouve au Musée de Toulouse est, pour ainsi dire, reproduite dans ma collection au n° 4^a. Celle-ci vient du Japon et suggère un rapport entre les deux civilisations néolithiques du Sahara et du Japon. Nous ne savons pas comment s'est établi ce rapport ; d'ailleurs, nous ne savons presque rien encore de la civilisation néolithique en Asie.

Avant d'abandonner ce sujet fort intéressant des têtes de flèches à base évidée, je réclame un instant votre attention à la petite tête de flèche irlandaise numérotée 6^d ; si ce n'était la présence d'un tout petit pédoncule admirablement fait, mais trop petit pour être d'une utilité quelconque, ce serait une tête de flèche à base évidée. Je la crois seule de son espèce.

Remarquables aussi sont ces trois têtes de flèches n° 7. La base est légèrement évidée ; il y a deux petites barbelures dont l'une est plus longue que l'autre. La courbure d'un des côtés est plus accentuée que celle de l'autre qui est presque droit. Mais ce qui constitue leur particularité, c'est la taille de la surface supérieure ; elle est de la variété dite « ripple work ». Celle d'en haut, à gauche, le fait voir à la perfection ; il serait même difficile d'en trouver un plus bel exemple. On a rencontré ces têtes de flèches dans plusieurs endroits en Angleterre, mais principalement dans un petit district sur la côte est du Yorkshire, un des comtés du nord de l'Angleterre situé en face du Danemark, bien qu'à quelques centaines de kilomètres. On les trouve également dans le comté de Suffolk, aussi à une faible distance de la côte de l'Est de l'Angleterre. Mais ce n'est pas unique-

ment sur la côte Est qu'on les rencontre ; car le magnifique spécimen dont nous avons déjà parlé vient du Derbyshire, au centre de l'Angleterre, ainsi que celui immédiatement en-dessous. La troisième, celle d'en-bas, vient de la côte Est du Yorkshire. J'en ai encore peut-être une douzaine du Derbyshire, plusieurs de l'Est de Yorkshire et deux ou trois du comté de Suffolk.

Il est difficile d'expliquer la présence de ce type très spécial, en quantités importantes, dans certains districts de l'Angleterre assez éloignés les uns des autres. C'est, d'ailleurs, le seul exemple tant soit peu commun de têtes de flèches à base évidée en Angleterre. C'est, je le crois du moins, le seul exemple de « ripple work ».

Voici donc deux traits qui sont le propre du Danemark ; et deux des endroits où on les rencontre en Angleterre sont sur la côte et immédiatement en face du Danemark ; le troisième est sur le trajet le plus direct que l'on suivait pour passer du Danemark en Irlande en traversant l'Angleterre.

Nous avons ici une indication d'une émigration de la civilisation danoise traversant l'Angleterre pour aller s'installer en Irlande, où la tête de flèche à base évidée se trouve très considérablement répandue. Cette opinion, sans doute un peu hasardée, mérite toutefois peut-être d'être approfondie.

La magnifique tête de flèche, « ripple worked » à feuille de laurier, à côté de la dernière des trois à « ripple work », vient du même district dans le comté de Suffolk où l'on trouve cette variété spéciale, et ce « rippling » serait peut-être la conséquence des mêmes influences. La longue tête de flèche irlandaise, en feuille de laurier, n° 8^a est aussi magnifiquement « rippled » ; elle vient du même district en Irlande que les têtes de flèches à base évidée ; serait-ce encore une preuve des mêmes influences ?

N° 8. — Quelques têtes de flèches « en feuille de laurier ». Toutes viennent du comté de Suffolk en Angleterre, sauf la grande n° 8^a et les deux à gauche de la dernière rangée ;

celles-ci viennent de l'Irlande. La grande n° 8^a a 10 cent. de longueur.

N° 9. — Des têtes de flèche en forme de losange, de l'Angleterre et de l'Irlande. La petite triangulaire du nord de l'Ecosse.

N° 10. — Cinq têtes de flèches très finement taillées. Elles proviennent d'un grand tumulus de l'âge néolithique dans le Derbyshire (Angleterre). L'une d'elles, ayant une longueur de 55 mil. et une largeur de 27 mil., est taillée avec tant d'habileté, a une minceur telle, qu'elle ne pèse pas trois grammes. Elle est en forme d'ogive ; c'est une merveille d'exécution.

N° 11. — Une vingtaine de têtes de flèche ayant les barbelures et le pédoncule nettement indiqués. Elles viennent toutes d'Angleterre et principalement du comté de Suffolk.

N° 12. — Une série de têtes de flèche en obsidien. Elles viennent des états Ouest de l'Amérique, Arizona, Nevada, Orégon.

N° 13. — Une cinquantaine de magnifiques petites têtes de flèches en pierres fines du voisinage du Snake River (Oregon).

N° 14. — Une série de très belles têtes de flèches d'Italie, principalement du voisinage de Perugia et d'Arezzo. Les trois de droite, en haut de la série, sont d'une forme curieuse et, je crois, spéciale à l'Italie.

Vitrines VI et VII

Ces vitrines contiennent plusieurs espèces d'instruments de l'époque néolithique. Ils proviennent tous de la Grande-Bretagne, sauf quelques spécimens d'autres pays, placés à côté comme termes de comparaison.

N° 1 comprend une série d'instruments finement exécutés. Ce sont ou des poignards ou des têtes de lances. Ils viennent de différentes parties de l'Angleterre ; mais, des six de la première rangée, cinq proviennent du lit de la Tamise. Les deux plus grands ont 17 centimètres de longueur. N° 1^a représente un type spécial beaucoup plus épais que les autres ; c'est le seul de ce type que je connaisse.

N° 2. — Une série de très belles têtes de lances ou de poignards ressemblant beaucoup au n° 1. Cette série vient du Honduras Britannique, dans l'Amérique Centrale. La pierre employée est une quartzite laiteuse. Le plus grand a 21 cm. 5^{mm} de longueur.

N° 3. — Une tête de lance, ou peut-être un couteau, venant du nord de l'Italie. (Bains de Valdieri).

N° 4. — Une série de têtes de javelots venant toutes des Iles-Britanniques.

N° 5. — Une série des plus importantes et d'un très grand intérêt. Ce sont une trentaine d'instruments fabriqués à une période reculée de l'âge néolithique et retouchés à une époque plus récente. Le travail des deux époques se différencie par le degré de patine des surfaces retouchées, cette différence de patine marquant l'espace de temps entre le premier travail et le second. Je possède plus de mille de ces pièces à double patine, et j'en retrouve à chaque instant ; donc, ces exemples sont loin d'être rares.

Chacun des instruments exposés montre nettement la double patine sur la surface visible. L'autre côté a toujours

la patine ancienne ; c'est d'ailleurs le côté du plan de frappe avec couchoïde de percussion ; il est rarement retouché.

N° 5 fait exception ; j'y reviendrai tout-à-l'heure.

Ces silex sont fort instructifs ; ils constituent pour ainsi dire le point saillant de l'argument qui m'a conduit à croire que la durée de l'âge néolithique est bien plus grande qu'on ne le pense généralement. Le sujet est bien trop compliqué pour être discuté maintenant, et les pièces à conviction sont de nature trop délicate et minutieuse pour se démontrer dans une vitrine. Le point dont il s'agit peut toutefois se démontrer facilement. Sa signification est tellement évidente qu'on peut dire qu'elle saute aux yeux de l'observateur. Ces instruments dans leur état actuel, c'est-à-dire après avoir été retouchés pour la deuxième fois, ressemblent tout-à-fait à ceux que nous avons l'habitude d'attribuer à l'homme néolithique. Ce sont des râcloirs, des grattoirs, des perçoirs, des retouchoirs. Ils ont tous été ramassés à la surface de champs labourés, et il ne peut y avoir de doute que dans leur état actuel ils appartiennent à l'âge néolithique, et qu'ils sont antérieurs à l'âge de bronze. Ils remontent donc, au bas mot, à 4000 ans.

Mais on peut présumer que des mille spécimens dans ma collection, certains ont dû être retouchés pour la seconde fois, longtemps avant la fin de l'âge néolithique. On peut donc leur ajouter une existence plus ou moins longue au-delà des 4.000 ans. Je viens de dire que cette taille secondaire appartient à l'âge néolithique ; mais la première taille lui appartient aussi, Nous voilà donc aux prises avec le problème suivant : S'il a fallu 4.000 ou 5.000 ans pour produire une patine légère comme celle que nous constatons sur les surfaces retouchées pour la dernière fois, quelle est la longueur de temps qui a été nécessaire pour occasionner cette patine profonde que nous voyons sur les surfaces anciennes ?

On pourrait objecter que les conditions qui ont prévalu après le premier travail, n'ont pas persisté après que ces instruments ont été de nouveau retouchés. Je ne crois pas qu'on doive s'arrêter à cette objection. Il me semble même, en admettant que la période néolithique entière n'ait rempli que quelques milliers d'années, qu'il est impossible que les conditions présidant à la production de la patine aient subi un changement si complet dans les 5.000 années généralement attribuées à cette époque.

Ces pièces à double patine ne se trouvent pas seulement en Angleterre ; on les rencontre en d'autres pays. On pourrait admettre que dans certains districts les changements dont je viens de parler aient existé ; mais il me semble peu probable qu'ils aient existé dans toute l'Angleterre, en France, en Italie et surtout en Egypte. (J'ai une quantité d'instruments à double patine venant d'Egypte et des hauts plateaux du Nil.)

N° 5^a. — Représente la majeure partie d'un couteau, ou d'un poignard, très finement taillé, à double patine des deux côtés. La taille ancienne est aussi fine que la taille plus récente ; elles indiquent nettement, l'une et l'autre, l'âge néolithique ; mais, la taille ancienne porte une patine très accentuée, la taille récente a une patine si légère, que la surface naturelle du silex paraît à peine changée.

Même prise seule, cette double patination est fort remarquable et fort éloquente ; mais, ainsi que je l'ai dit, ce n'est qu'un des chaînons dans une longue série de faits qui me portent à croire qu'on a généralement attribué une période beaucoup trop courte à l'âge néolithique.

N° 6. — Une série de couteaux et de râcloirs ; ils ne présentent rien de très saillant.

N°s 7 et 8. — Deux séries d'instruments très bien finis. Quoique mention en soit faite dans quelques ouvrages, ils ne sont nulle part bien décrits. On voit que les deux séries représentent deux types distincts, différents l'un de l'autre

et par la forme et par la fabrication. Cependant ces deux types paraissent s'être développés en même temps d'une souche commune, car lorsqu'on vient à examiner un grand nombre de spécimens, on trouve qu'il y a beaucoup de sous-types, et que les sous-types de chacun de ces deux types développés, se rapprochent tellement l'un de l'autre qu'il est parfois difficile de dire auquel des deux grands types ils appartiennent.

Ceci semble indiquer que le but de ces deux types a été le même. Les instruments de la série supérieure ont été appelés, têtes de flèches ; mais on les trouve précisément dans les mêmes endroits où l'on rencontre les plus beaux spécimens de têtes de flèches ; il est donc à peu près certain que des gens capables de fabriquer ces belles pièces symétriques, n'en ont pas fait en même temps d'asymétriques et d'aussi imparfaites. D'ailleurs ces deux types d'instruments venant d'une source commune, il est à présumer qu'ils servaient au même but ; ce qu'il y a de certain, c'est que ceux de la rangée inférieure n'ont pas pu servir comme têtes de flèches.

Il me semble que les instruments de ces deux types servaient à façonner les hampes auxquelles étaient attachées les têtes de flèches. Dans l'un et l'autre des types, un des bords est tranchant et formé par l'intersection de deux ou plusieurs faces : un autre bord est taillé en forme de râcloir, et le troisième représente un segment de cercle.

Je crois qu'on se servait de ces instruments de la façon suivante : Quand l'homme néolithique partait pour une expédition lointaine, il emportait avec lui des têtes de flèches et un de ces instruments. Au fur et à mesure qu'il avait besoin de hampes pour confectionner sa flèche, il taillait dans la broussaille, avec le bord tranchant de l'instrument, les branches qui lui convenaient ; il en enlevait l'écorce avec le bord en forme de râcloir, donnait à la hampe la longueur voulue en la coupant avec le bord tranchant, et finissait de l'arrondir avec le segment de cercle.

Le fait qu'on rencontre, presque toujours, ces instruments en compagnie de têtes de flèches est, je crois, en faveur de cette explication.

Les têtes de flèches se trouvent en quantité très considérable dans les comtés de Yorkshire, de Suffolk, du Derbyshire et en Irlande ; les instruments dont je parle se trouvent dans les mêmes comtés et en Irlande. Ceux que l'on trouve en Irlande appartiennent à la première catégorie. Quoique relativement communs dans ces mêmes endroits, ces instruments ne se rencontrent que fort rarement ailleurs. Ainsi j'en ai plus d'une centaine des comtés de Suffolk et du Derbyshire, une vingtaine du Yorkshire, de nombreux spécimens de l'Irlande ; mais je n'en ai qu'un ou deux en dehors de ces endroits.

Remarquons en passant que les endroits où nous trouvons ce type d'instrument sont les mêmes où nous avons vu les fameuses têtes de flèches à « ripple work ». J'aurai d'ailleurs plus d'une fois occasion de faire ressortir l'affiliation de ces quatre districts.

N° 9. — Une série qui fait pendant aux séries 7 et 8. Ce sont des grattoirs creux dont le but devait être d'arrondir les objets en bois, en os et en corne, et même les hampes de flèches. Ceux des trois premières rangées viennent d'Irlande (Nord).

Les grattoirs creux de la quatrième rangée viennent du comté de Suffolk ; mais ils sont bien plus rares ici que dans le Nord de l'Irlande. Les instruments du Nord de l'Irlande sont façonnés avec beaucoup de soin ; le segment de cercle est, dans la plupart, absolument juste, le bord est finement dentelé afin de mieux râcler. Souvent la dentelure est très usée ; mais dans deux des spécimens, elle est en parfait état.

N° 10. — Quatre instruments probablement du type du grattoir creux du comté de Suffolk.

N° 11. — Une série de perçoirs, tous venant des Iles-Britanniques.

N° 12. — (*a, b, c, d*). Un certain nombre de très beaux instruments pour lesquels il est difficile de trouver un nom. Ils ont une forme ovale, ou la forme d'un ovale, dont l'une des extrémités se termine en pointe; souvent la largeur n'est pas proportionnée à la longueur; quelquefois ils sont dentelés. Peut-être cette série comporte-t-elle plusieurs subdivisions, chaque division ayant eu un but particulier. Ils sont très finement taillés sur l'une des surfaces; l'autre est la surface à plan de frappe, sans aucune retouche. Les bords sont assez tranchants, d'où le nom de couteau qu'on leur a souvent donné; cependant, ils ne sont pas aussi tranchants que le bord naturel d'une lame; ce ne sont donc pas seulement des couteaux. On les trouve en quantité appréciable dans les quatre districts dont j'ai déjà parlé: le nord de l'Irlande, les comtés du Yorkshire (est) du Derbyshire et de Suffolk. En dehors de ces endroits, ils seraient très rares. Les spécimens exposés représentent (*a*) l'Irlande, (*b*) le comté de Suffolk (*c*) le Derbyshire et (*d*) l'est du Yorkshire. La façon dont ils sont travaillés fait soupçonner l'influence danoise. Sur quelques pièces, nous pouvons même reconnaître le « ripple work ». Il est intéressant et curieux à la fois de retrouver, relativement abondamment, le travail pseudo-danois dans les districts où nous avons déjà constaté d'autres signes suggestifs d'un rapport avec la province néolithique scandinave.

N° 13. — Une série de soi-disant retouchoirs, c'est-à-dire d'instruments servant à travailler d'autres silex. Je n'ai jamais pu me convaincre que ce fut là leur véritable but. D'abord, ils me paraissent trop grossiers pour cela; ensuite, ils sont souvent arrondis et polis aux extrémités. Or, la taille d'un autre silex pourrait écailler, mais on conçoit avec peine qu'elle pût arrondir et polir, l'instrument qui servait à le tailler. Du reste, ces retouchoirs sont souvent, polis sur une certaine étendue de leurs côtés. Ceci ressemble beaucoup à ce qu'on remarque sur les houes d'Égypte

et du nord de l'Amérique. Je pense, du moins pour certains de ces silex, qu'ils ont dû servir à faire des trous dans la terre, trous dans lesquels on laissait tomber les graines qu'on voulait planter. Un usage prolongé de ce genre pourrait fort bien produire cet effet. Ici comme dans la série 12, il faut sans doute admettre des subdivisions avec des usages différents. Il est même possible qu'une de ces subdivisions, celle à pointe fine, aie pu servir à tailler d'autres silex; mais je reste convaincu que ce ne fut pas le but général de ce type.

N° 14. — Un groupe de grattoirs de grandeurs et de formes différentes; le silex employé est souvent de très belle qualité. Ces instruments viennent tous des Îles Britanniques. Les tout petits dans les deux rangées supérieures sont peut-être parmi les plus intéressants. Le plus petit de tous à 8^{mm} de longueur; cependant il est aussi bien façonné que les plus grands. Ces petits grattoirs se rencontrent avec les petits instruments bien connus que l'on trouve dans beaucoup de pays et dont j'ai exposé de nombreux spécimens dans la vitrine XXXII.

Ceux-ci viennent du comté de Suffolk.

N° 15. — Une petite série d'instruments triangulaires de différents types. Il est difficile d'en définir le but. Ils viennent tous du comté de Suffolk.

Nos 16 à 19. — Une fort belle série de lames taillées provenant de différentes parties de l'Europe.

N° 16. — Une lame très finement taillée, de 24 cm de longueur, probablement une tête de lance, trouvée aux environs de Naples.

N° 17. — Ces instruments viennent des lacs suisses.

(*a*) 23^{cm} 1/2 de longueur, vient du Locras (Lac de Bienne).

(*b*) 19^{cm} » » » » » »

(*c*) 19^{cm} 1/2 » » de Zurich

(*d*) presque 18^{cm} » » de Sutz (Lac de Bienne).

(*e*) 14^{cm} » » du Locras.

(*d*) 11^{cm} 1/2 » » des lacs suisses; sa provenance exacte n'est pas connue.

Trois de ces instruments (*a*), (*b*), (*d*), sont faits en silex du Grand Pressigny ; il est probable que (*c*) est fait du même silex, mais il est devenu noir par contact avec des matières végétales en décomposition ; il est donc moins facile d'en reconnaître l'origine.

N° 18. — Ces instruments ont été trouvés en différentes parties de la France ; mais ce sont probablement des silex du Grand Pressigny ou de ses environs. (*a*) 20 cm. 1/2 de longueur, sort de la Seine à Charenton, (*b*) 19 cm. de longueur, vient de Dijon, (*c*) 13 cm. de longueur, provenance inconnue.

Ceux numérotés 19 viennent de l'Angleterre :

(*a*) du comté de Yorkshire ;

(*b* et *c*) du comté de Suffolk.

Dans la vitrine, il y a quelques belles pièces néolithiques sans numéros. Elles viennent toutes du comté de Suffolk.

On ne peut pas toujours trouver un nom pour ces divers instruments. D'une façon générale, ils appartiennent aux groupes appelés grattoirs, râcloirs, perçoirs, couteaux, retouchoirs, etc. Cependant les types sont souvent si bien définis, les instruments si bien faits, qu'il me semble qu'on pourrait fort bien les grouper plus exactement si seulement on pouvait arriver à trouver le but de leur fabrication. Pour le moment, nos connaissances de ce sujet sont fort défecueuses.

Vitrine VIII

Cette vitrine contient les vases préhistoriques en pierre venant d'Égypte, dont j'ai déjà parlé. Le grand vase en albâtre appartient à une catégorie qui a fait son apparition au début de la période pré-dynastique et a persisté sans interruption jusqu'aux dynasties les plus récentes. La forme de ce vase, ainsi que la façon dont il est travaillé, indiqueraient qu'il appartient au commencement de la période pré-dynastique.

Vitrines IX et X

Ces vitrines contiennent des instruments néolithiques taillés et, pour la plupart, non polis. Ce sont des herminettes, des ciseaux, des pics. Ils viennent presque tous d'Angleterre et d'Irlande, mais quelques-unes viennent de la France.

Les pièces numérotées (1) sont des pics, c'est-à-dire que l'une des extrémités, quelquefois les deux, ont été travaillées de façon à former une pointe.

1^a représente un grand pic, lourd, retiré de la Tamise ; il a 31 cm. de longueur ; il est usé à l'extrémité inférieure.

1^b vient du Nord de l'Irlande ; il a 27 cm. de longueur ; il est également usé à l'extrémité inférieure.

1^c et 1^d plus petits ; 1^c vient de la Tamise ; il a tout le brillant que peuvent produire l'eau et le sable ; 1^d vient d'Irlande.

La série (2) comprend des instruments dont le but a été quelque peu discuté. Ce sont des haches, longues et étroites dont le bord tranchant est le plus souvent formé par l'intersection de deux surfaces hardiment taillées, de façon à former un angle vif. On les trouve pour la plupart en Angleterre, soit dans les grands fleuves, soit dans leur voisinage, quelquefois dans des endroits qui à une époque, pas très reculée, étaient recouvertes par l'eau. Une grande partie de ceux qui sont exposés sortent de la Tamise (on en a retiré quelques centaines de cette rivière) ou d'un de ses affluents ; les autres viennent en grande partie des « Fens » de l'Est de l'Angleterre. Les « Fens » sont un district marécageux qui à l'époque néolithique se trouvait probablement sous l'eau. Quelques-uns de ces instruments viennent de la France ; le N° 2ⁿ sort du lit de la Seine. J'en ai un du Poitou (il n'est pas exposé ici) avec un dépôt calcaire indiquant probablement sa provenance d'une rivière.

Il y a quelque chose de suggestif dans l'association de ces instruments avec les cours d'eau et les lacs, et je crois qu'ils servaient à creuser les barques que l'on faisait avec les troncs d'arbres. Ces instruments n'étaient pas emmanchés ; on les tenait simplement à la main et le bord tranchant devait servir admirablement à enlever le bois carbonisé par le feu allumé le long du tronc de l'arbre. Nous savons qu'aujourd'hui encore, les sauvages se servent du feu pour creuser leurs barques. Il est probable qu'on laissait souvent l'instrument au fond de la barque ainsi faite, celle-ci, sa carrière finie, coulait au fond l'emportant avec elle ; cela expliquerait, du moins, la fréquence de ces instruments dans le lit des rivières et des anciens lacs.

Le plus grand de mes spécimens, 2^a, a 28 cm de longueur ; c'est plus que la moyenne, ces instruments n'ayant le plus souvent que de 18 à 20 cm. de longueur. Beaucoup d'entre eux, venant de rivières, ont un très beau brillant.

La série (3) (*a* à *d*) quoique en aspect général pareille à la série (2) présente cependant une différence ; en plus du tranchant de l'extrémité, l'un des côtés est aiguisé, l'autre arrondi, pour appuyer le doigt. Ce sont de grands couteaux. Trois de ceux que j'expose ici viennent de la Tamise ; le quatrième vient du district des « Fens ». Ils servaient aussi peut-être à la fabrication des barques.

Les deux silex, (4.) sont des couteaux à bord circulaire, avec manche. Ils viennent du district des « Fens ».

La série (5) représente des herminettes.

5^a, au milieu de la Vitrine X, est un superbe instrument. C'est peut-être le plus beau silex taillé, mais non poli, qu'on ait trouvé en Angleterre. Il vient du site occupé par un ancien lac, auprès de la ville de Cambridge. Il a 28 cm. de long ; c'est un chef-d'œuvre d'habileté de taille. Le silex lui-même est fort beau et vu la dimension, la forme et la qualité de la pierre, il surpasse de beaucoup toutes les autres pièces des Iles-Britanniques que j'aie vues.

5^b et 5^c, au milieu du rang supérieur, Vitrine IX, appartiennent également à ce type rare d'herminettes. Ils viennent du même endroit que 5^a ; comme 5^a ils ont tous deux la surface inférieure plate ; 5^c ressemble d'une façon générale à 5^a.

La série n° 6 renferme des haches dont la forme ressemble à celle des plus belles haches polies ; mais ces haches sont simplement taillées. On a cru qu'elles n'étaient qu'ébauchées et qu'elles étaient destinées à être polies. Je ne le crois pas. Quoiqu'il soit rare de voir autant de beaux spécimens que j'ai eu la bonne fortune d'obtenir, les spécimens plus petits et moins bien taillés ne sont pas rares ; dans certains districts ces haches sont mêmes communes et je crois qu'on s'en servait à l'état où elles sont.

6^a. — Une très grande hache, admirablement faite, 31 cm., de longueur sur 9 cm. de largeur, trouvée avec 6^b près de la côte, au Sud de l'Angleterre.

6^c et 6^d viennent de l'Est de l'Angleterre.

6^e vient de la France (provenance exacte inconnue).

6^f vient de la Seine, à Paris.

6^g vient de Valines, département de la Somme.

6ⁱ, 6^k, 6^l, de Châteaudun (Eure-et-Loire).

6^m, de la Seine, en face Notre-Dame de Paris.

6ⁿ, du nord de l'Irlande.

N° 7 est un instrument remarquable et très bien fait. Il a 16 cm. de longueur. C'est en apparence une espèce de râcloir pour le bois ; il est recourbé, et avec son manche solide et commode, il semblerait merveilleusement adapté à ce travail. Il est admirablement taillé et le silex est de très belle qualité. Il vient du comté de Suffolk et est unique en son genre.

La série n° 8 renferme des ciseaux. La plupart ont le bord tranchant poli ; quelques-uns ont également la surface plus ou moins polie. Ils viennent tous du comté de Suffolk.

N° 9 est un type rare. C'est un instrument de 22 cm. de longueur ; dans sa partie la plus large, il a 8 cm. Il est très mince et pointu aux deux extrémités ; c'est probablement une bêche ou une houe.

N° 10 est une houe ; le bout large est poli par l'usage.

N° 11 également une houe. Toutes ces pièces viennent du même district dans le comté de Suffolk.

Les quelques autres pièces dans la vitrine qui ne portent pas ce numéro appartiennent à l'une ou à l'autre des séries que je viens de décrire.

Les exigences de place m'obligent à interrompre pour le moment la description des instruments néolithiques. Nous y reviendrons après l'examen des bronzes placés dans les vitrines XI, XII et XIII.

Vitrine XI

N° 1. — Trois épées de l'âge de bronze, venant de Hongrie.

1^a Un spécimen magnifique. Au point de vue de la conservation et de la patine, c'est un des plus beaux spécimens que l'on puisse voir. Il a 60 cm. de longueur et a été trouvé à Buchs, en Hongrie.

1^b Une de trois épées trouvées ensemble par un berger dans la forêt de Buzita (comté d'Abauj en Hongrie). Le pommeau est représenté dans le volume « Trouvailles de l'Âge de Bronze en Hongrie », préparé par M. Joseph

Hampel pour le Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique de Budapest en 1876. (Planche XXI, fig. 5). Cette épée se trouvait à cette époque dans la collection Graffenried. Elle présente la particularité rare d'avoir la forme d'un sabre, c'est-à-dire que la côte centrale, au lieu d'être droite, est légèrement recourbée en arrière. De ce fait, l'un des bords est légèrement convexe, l'autre concave. Ceci est bien voulu et cette épée est peut-être une des premières connues qui présente cette forme qui aux temps historiques est devenue prédominante.

1^e Cette épée est également décrite par M. Hampel (Planche XXIII, fig. 3) ; elle appartenait aussi à la collection Graffenried.

N° 2. — Trois spécimens de lames courtes :

2^a vient d'Irlande et a la forme d'une épée. C'est peut-être une partie d'une épée brisée à laquelle on a essayé d'attacher un manche ; car ce qui semble être l'extrémité fracturée a été arrondie à coups de marteau, et il y a dans la lame un trou pour le rivet.

2^b et 2^c bien que petites ont la forme de vraies épées. 2^b sort de la Tamise ; 2^c vient aussi d'Angleterre, mais la localité exacte m'est inconnue.

N° 3. — Trois haches de bataille de Hongrie :

3^a est aussi remarquable par son ornementation que par sa patine. Elle est décrite par M. Hampel (loc. cit. planche LXXXII). Elle a été trouvée à Gaura dans le comté de Szatmar ; elle a appartenu à la collection Egger. Elle était accompagnée de deux autres haches dont l'une est actuellement dans le musée Transylvanien ; celle-ci est représentée par M. Hampel (Planche LXXXII) et a 24 cm. de longueur.

N° 4. — Quatre couteaux :

a et *b* viennent des stations lacustres suisses.

4^d est une belle pièce de 35 cm. de longueur. *c* et *d* viennent du Sud de l'Italie.

N° 5. — Une collection assez importante de fibules en or, en argent et en bronze.

L'histoire des fibules est aussi intéressante qu'importante. Elles paraissent avoir fait leur apparition en Grèce (1), ou du moins dans les îles avoisinantes, où elles ont peut-être été inventées vers la fin de la période mycénienne, soit environ 1.200 ans avant J.-C. Cette époque correspond à la fin de l'âge de bronze. De la mer d'Égée, elles se seraient étendues à la Sicile et à l'Italie, puis vers le Nord, à travers les Balkans, à la Hongrie, à l'Allemagne et à la Scandinavie. Si nous exceptons la Scandinavie, où l'âge de fer paraît avoir débuté plus tard que dans les régions plus méridionales, l'apparition des fibules semblerait être contemporaine avec le commencement de cet âge, la civilisation Halstattienne.

L'apparition des fibules correspond donc à l'époque intermédiaire entre l'époque préhistorique et l'époque historique. Ceci est d'autant plus probable que celles qui proviennent des endroits les plus éloignés qui ont formé plus tard l'Empire Romain, c'est-à-dire de la Gaule, de la Hongrie, de la Transylvanie, etc., peuvent être dites préhistoriques, tandis que les pièces de la même époque venant de Grèce et d'Italie peuvent, avec autant de vérité, être dites historiques. J'ai donc placé dans la Vitrine XI non seulement ces fibules qui appartiennent à la première catégorie, la préhistorique, mais également un certain nombre de

(1) Depuis que ce catalogue a été écrit j'ai lu le compte rendu d'une communication faite à la Société des Antiquaires de Londres dans laquelle M. le professeur Ridgway et M. Reginald Smith donnent des preuves que la fibule a eu son origine dans l'Est de l'Europe et a passé de ce centre en Grèce, en Italie et ailleurs.

celles de la période historique, et principalement celles venant des provinces romaines éloignées. A titre de comparaison, j'en ai aussi exposé quelques-unes représentant la Rome républicaine et la Rome impériale.

Si nous devons faire l'histoire des fibules, il serait nécessaire, par le fait, de commencer par celles de l'époque mycénienne, soit environ 1.200 ans avant J.-C., de passer à celles du commencement de la renaissance grecque, époque correspondant à celle appelée âge des vases Dipylon à décoration géométrique (800 ans avant J.-C.); puis, à celles de la période où l'art grec a atteint son plus haut développement, au V^e siècle avant J.-C.

Passant en Italie et en Sicile, nous verrions les fibules faisant leur apparition au commencement du VIII^e siècle avant J.-C. Dans le Sud de l'Italie, nous constaterions leur contemporanéité avec la période halstattienne (âge de fer primitif) plus au Nord, et nous les suivrions jusqu'aux temps de la République romaine et de l'Empire romain.

Au centre de l'Italie, nous verrions l'influence étrusque, comme à Bologne (la Certosa ; Villanova).

En nous avançant vers le Nord, nous apercevrons leur point de contact avec la grande civilisation des débuts de l'âge de fer dans l'Est de l'Europe. Cette civilisation orientale eut, paraît-il, pour centre la Hongrie et la Transylvanie.

De là, nous les suivrions vers l'Ouest et au Sud jusqu'au point où, comme nous l'avons dit, elles se confondent avec celles du Nord de l'Italie. Au Nord, nous aurons le même rapprochement avec celles de la Germanie, dont elles furent peut-être les parents.

Quelques siècles plus tard, nous arrivons au deuxième âge de fer, l'âge de la Tène qui s'est fait sentir plus ou moins dans toutes les régions que nous venons de passer en revue. La civilisation des temps historiques avance maintenant à grands pas et l'influence de l'Empire romain commence



à se faire sentir dans l'étendue de toutes ces provinces ainsi que dans la Gaule et autres pays éloignés.

Les pays les plus éloignés de l'influence Romaine ressentent moins cette influence ; c'est ainsi que nous voyons en Germanie et, plus particulièrement en Scandinavie, cet art. d'origine romaine, sans doute, prendre un essort remarquable, qui a produit des objets dont le style et la finesse de travail, surpassent tout ce que nous connaissons en ce genre.

Dans la collection de fibules que j'expose, je ne suis pas à même de montrer des spécimens de chacun des types dont nous venons de parler ; il y a cependant bien des pièces intéressantes.

Je regrette l'absence de fibules de l'époque mycénienne. Les quatre numérotées 5^a appartiennent à l'époque Dipylon de Grèce, environ 800 ans avant J.-C.

5^b vient de Grèce, probablement d'une époque un peu plus récente, peut-être du commencement du VII^e siècle. Elle est en argent.

5^c. — Une très belle fibule, du type du sud de l'Italie ; elle appartient au premier âge de fer. Sa longueur est de 10 cent. et demi.

5^d ressemble à la précédente ; elle est en argent ; sa longueur est de 12 cent.

5^e et 5^f viennent d'Italie, un peu plus au nord, 5^e a 13 cent. de longueur.

5^g est un très bel exemple de la fibule en carène ; elle appartient également au premier âge de fer ; elle a presque 18 cent. de longueur et 8 cent. de profondeur ; la décoration est produite par de grandes lignes ciselées.

5^h bien que plus petite et moins parfaite que la précédente est une très belle fibule d'à peu près le même type. Elle est ornée d'une multiplicité de lignes et de points. Sur les côtés, ces lignes prennent la forme du méandre grec et rappellent beaucoup la décoration des vases de Dipylon.



Se pourrait-il que cette fibule appartienne en réalité à l'époque de ces vases ? Malheureusement il arrive pour cette pièce, comme d'ailleurs pour beaucoup de ces objets que la provenance exacte est inconnue. Quoique ressemblant beaucoup aux fibules placées au-dessus et au-dessous qui sont d'un type italien bien connu, celle-ci en diffère par le fait qu'elle est fermée, tandis que les autres sont creuses. Pour cette fibule, comme d'ailleurs pour les autres, je serais reconnaissant à ceux des membres du Congrès qui en auraient fait une étude spéciale, de tous les renseignements qu'ils voudront bien me donner sur ces objets intéressants.

5^m. — Une fibule italienne du même type que 5^k.

5ⁿ — Une délicieuse petite fibule du même type, en or ; elle a 24^{mm} de longueur.

5^o. — Une très belle fibule italienne de l'âge halstattien. Elle est en or massif ; elle a 7 cent. de longueur. Les fibules de ce type se trouvent également dans l'est de l'Europe. Il y a une pièce tout à fait semblable dans le British Museum.

5^p. — Une fibule Etrusque de date plus récente. Elle est en or. C'est un spécimen fort beau et très rare. L'arc est recouvert de feuillage de chèvrefeuille et de rangées de bosses alternativement unies et recouverte de petits granules ; il est surmonté d'un lion couchant, dont la langue pendante est aussi recouverte de fins granules. Il y a aussi une ligne de granules à partir de la tête jusqu'à la queue du lion.

Ce genre de décoration à granules était très commun sur les ornements étrusques en or au VII^e siècle avant J.-C. Il a disparu au V^e siècle. Dans le cas actuel il indiquerait le VI^e siècle, probablement la dernière moitié de ce siècle.

Il est intéressant de remarquer que les nodules sur la tige de la fibule sont usés progressivement ; celui près du corps de la fibule n'a aucun signe d'usure ; les gra-

nules de la module du milieu sont en partie usés ; ceux du nodule à l'extrémité de la tige ont entièrement disparu. Les granules sur la tête du lion (où on placerait les doigts pour fixer la fibule) sont également fort usés ; ceux de la langue, au contraire, sont intacts. Cette fibule a 9 cent. de longueur.

5^s. — Cette pièce est un ornement d'un genre tout à fait différent, d'un pays éloigné, mais je l'ai placé à côté des fibules comme terme de comparaison. Elle appartient à la fin de l'âge de bronze ou au commencement de l'âge de fer en Irlande ; elle est en or massif et pèse 43 grammes.

Je ne sais si l'usage de ces objets a jamais été bien expliqué ; mais je crois qu'ils ont pu servir à agraffer un manteau ou autre vêtement ; les deux extrémités élargies auraient été passées par des fentes ou boutonnières dans l'étoffe, un peu comme les boutons de manchettes ou de chemises de nos jours. Elles auraient ainsi pu remplacer les fibules.

Nous arrivons maintenant aux types de fibules que l'on trouve plus particulièrement dans l'est de l'Europe.

5^e est un fort bel exemple d'une fibule du type hongrois de la période halstattienne. Cette fibule a 17 cm. de longueur et 8 cm., dans sa plus grande largeur.

5^d du même type, mais en argent, longueur 12 cm. largeur 6 cm.

5ⁱ. — Un spécimen fort beau du type spécial de fibule qui s'est introduit dans l'est de l'Europe dans le Tyrol et même dans le nord de l'Italie. Ce spécimen a une longueur de 17 cent. ; chaque spirale a 8 cent. de diamètre. En dessous de celle-ci, deux autres plus petites du même type. La fibule en spirale appartient aussi à la période halstattienne.

Toutes les autres fibules sont de l'époque romaine. Les

cinq fibules en argent, 5^v appartiennent à la République romaine du V^e siècle avant J.-C.

5^u — Un type qui se trouve au nord des Alpes, mais ayant subi l'influence romaine. Cette fibule est en argent et bien que sa provenance précise me soit inconnue, il est probable que venant de la collection Egger, elle doit son origine à l'Autriche orientale ou à la Hongrie.

5^v Une petite fibule bizarre, avec boucle articulée pour l'épingle. Elle vient de Hongrie.

5^x Deux fibules d'un type récent qui paraît être très répandu au nord de l'Europe, — au nord et au centre de la France, au nord de l'Allemagne, et au sud de la Scandinavie.

5^z. — Un type curieux de fibule de la période romaine que l'on trouve, je crois, principalement dans l'Allemagne occidentale.

5^{aa}, 5^{bb}, 5^{cc}. — Des fibules d'un type qui se rencontre assez fréquemment dans les provinces plutôt éloignées de l'empire romain, la Gaule, les districts du Rhin, la Suisse, et même plus à l'est encore.

5^{bb} est particulièrement intéressante ; elle représente un homme combattant un taureau. La sculpture est en relief et bien qu'un peu négligée, elle est fort animée.

5^{da}. — Quatre fibules du type romano-germain, venant de Hongrie. Elles ont la forme d'une croix. C'est de ce type que dérivent la plupart des fibules plus récentes que l'on trouve dans le nord de l'Europe. Celles-ci sont souvent plus grandes et ont plus d'ornementation ; citons les fibules de type mérovingien de la Gaule, de l'Allemagne et celles de la fin de l'âge de fer en Scandinavie. Les fibules de l'âge de fer de la Scandinavie, laquelle époque correspondrait d'après Montelius à celle de l'Empire romain,

différent peu des fibules que j'ai exposés ici. Mais dans la période moyenne de l'âge de fer, les fibules scandinaves commençaient à se différencier de celle du reste de l'Europe et à prendre le développement qui devait plus tard produire trois types très spéciaux : (1) la fibule a dos de tortue ; (2) la fibule tête de sanglier et (3) la fibule forme de boîte.

5^{ee} (Vitrine XII). — Une fibule (forme de boîte) de Scandinavie, du type attribué par Montélius au moyen-âge de fer, de cette région (environ 400 à 700 ans après J.-C.).

5^{ff}. — Une autre fibule (forme de boîte) mieux développée que la précédente ; elle appartient à la troisième période de l'âge de fer de la Scandinavie (de 700 à 1000 ans après J.-C.).

5^g. — Deux fibules (tête de sanglier) de la même période que la précédente.

Que la fibule « tête de sanglier » ait eu pour point de départ le type de la fibule en croix de l'Empire romain, est, me semble-t-il peu douteux. Cette origine ne me paraît pas aussi nette pour la fibule « forme de boîte » ; mais il n'est pas improbable que celle-ci représente la bosse qu'on trouve sur le bras principal de la croix dans les fibules bien développées et plus récentes de ce type.

Je regrette de ne pouvoir montrer un spécimen de la fibule « dos de tortue ».

Lorsque nous parlons des trois périodes de l'âge de fer en Scandinavie, il faut se rappeler, qu'elles ne correspondent pas aux mêmes époques dans le sud, dans l'est, et même dans le nord-ouest de l'Europe. L'âge de bronze, ainsi que l'âge de fer, a fait son apparition tardivement en Scandinavie, et le premier âge de fer en Scandinavie paraît correspondre à l'époque de l'Empire romain ; tandis que le premier âge de fer en Italie et dans le sud de l'Europe, remonterait au IX^e siècle avant J.-C.

N^o 6. — Une pendeloque de Scandinavie, de la troisième période de l'âge de fer.

N^o 7. (Vitrine XII). — Une série de torques du type de l'âge de bronze, dont un en argent venant de Hongrie.

N^o 8. — Un objet très intéressant. C'est un torque de Scandinavie, appartenant probablement au premier âge de fer du Danemark. De même que les fibules « dos de tortue » et en « boîte » sont la dernière expression du type fibulaire, de même ce torque est la dernière expression de son propre type. Dans le « Nordiske Fortidsminder 1 Hefte », le docteur Suphus Muller a clairement prouvé que ce genre de torque était descendu des formes ordinaires, tels que ceux numérotés 7. Ils sont très rares, car au moment où le docteur Muller publia son rapport, on n'en connaissait que cinq. Celui-ci est fort beau et mieux développé peut-être que celui représenté dans le « Nordiske Fortidsminder ». Je ne puis en faire l'historique, l'ayant acheté chez un marchand à Londres, il y a quelques années, et n'ayant pu apprendre de lui comment il l'avait obtenu.

N^o 9. — Une série d'armilles venant pour la plupart de Hongrie ; l'une est en argent.

N^o 10. — Une armille faisant dix-neuf tours en spirale autour du bras. 10^a. Une partie d'armille du même genre. Toutes deux viennent de Hongrie.

N^o 11. — Un anneau oval en bronze massif, avec des préminences sur trois côtés. C'est, dit-on, un bracelet ; mais il paraîtrait plutôt être une arme défensive, un coup de poing. Il est assez finement orné et vient de Hongrie.

N° 12. — Une série de têtes de lances en bronze : elles viennent de différents pays :

12 ^a	vient d'Irlande ;	longueur 21 cm.
12 ^b	» de Hongrie	» 30 cm.
12 ^c	» de l'Italie centrale	» 38 cm.
12 ^d	» de la Tamise	» 37 cm.
12 ^e	» d'Italie	» 50 cm.
12 ^f	» de Hongrie	» 17 cm. 1/2.
12 ^g	» de l'Italie	» 21 cm.
12 ^h	» de l'Irlande	» 15 cm. 1/2.
12 ⁱ	» de Grèce	» 10 cm.
12 ^k	» de l'Irlande	» 13 cm.
12 ^l	» de Grèce	» 25 cm.
12 ^m	» de l'Irlande	» 18 cm. 1/2.

N° 13 représente deux poignards :

13^a vient d'Italie, longueur 30 cm. ; plus grande largeur 8 cm. 1/2.

13^b vient de Hongrie, longueur 25 cm.

N° 14. — Trois rasoirs :

14^a de Cornouailles dans l'Ouest de l'Angleterre.

14^b et 14^c de Normandie.

N° 15. — Une série d'épingles à cheveux :

15^a vient de Hongrie. La tête de l'épingle est formée par une spirale de fil de bronze de 5 cm. de diamètre.

15^b vient des stations lacustres suisses.

15^c et 15^d (Vitrine XI), viennent toutes deux de l'Irlande.

Vitrine XII

15^c a 48 cm. de longueur ; 15^d a 46 cm. de longueur.

15^e vient de Hongrie et a 20 cm. de longueur.

15^f Un groupe d'épingles à cheveux plus petites que les précédentes ; elles viennent de Hongrie et des stations lacustres suisses.

N° 16. — Une série de javelots et de têtes de flèches en bronze venant de Grèce.

N° 17. — Une série de tout petits objets très fins en bronze.

Un petit celt en bronze de 5 cm. de longueur.

Un modèle de celt avec manche.

Un modèle d'herminette de 18 mm. de longueur.

Un modèle de massue ornée de pointes.

Un modèle d'une très belle massue de 45 mm. de longueur. Se peut-il que ce soient des ex-voto ?

N° 18. — Un objet très curieux dont on devine difficilement le but. C'est un anneau épais, richement orné. L'ouverture est trop petite pour qu'il puisse servir de bracelet. C'est peut-être une pièce de harnais, ou peut-être encore une partie d'une coiffure.

Vitrine XIII

Voici des celts et des haches en bronze choisis parmi ma collection :

N° 1 vient d'Irlande ; c'est la forme la plus simple de celt en bronze, sans bords surélevés et sans aucun signe de talon pour fixer le manche.

N° 2 vient du comté de Derbyshire. Il ressemble assez au n° 1 ; mais les rebords sont plus accentués.

N° 3 vient également du comté de Derbyshire. Les rebords sont encore mieux marqués ; il y a aussi un commencement de talon ; la surface est assez finement décorée.

N° 4. — Ce spécimen qui vient des environs de Périgueux a des rebords encore plus saillants que les précédents ; mais il n'a aucune trace de talon ; il a 19 cm., et demi de longueur.

N° 5. — Les rebords ont été enlevés excepté au milieu où ils sont très développés ; cette pièce vient de Bohême.

N° 6. — Les rebords surélevés sont encore plus courts qu'au n° 5. Le celt mesure 18 cm. et les rebords n'ont que 3 cm. et demi. Cette pièce vient d'Italie.

N° 7 vient des environs de Vienne. Il a 21 cm. de longueur. Les rebords se rapprochent un peu plus de la ligne médiane ; il y a aussi un commencement de talon.

N° 8. — Un beau celt de Hongrie. Il a 24 cm. de longueur et montre un développement plus avancé des rebords qui arrivent presque à se toucher à la ligne médiane.

N° 9 vient de Nîmes. Il a 20 cm. de longueur et ressemble beaucoup au n° 8. Les rebords se touchent à la ligne médiane sans toutefois se rejoindre.

N° 10 vient de La Balme, dans l'Isère. C'est un type plus avancé ; le talon s'est développé ; d'où une moindre nécessité pour le rebord qui tend à disparaître.

N° 11 — Encore plus développé que le précédent. Le talon est plus accentué encore, ayant 1 cm. de profondeur. Les rebords existent toujours, mais ne surplombent pas.

N° 12. — Un type ressemblant beaucoup au précédent. Il vient des environs de Tours.

Nos 13 et 14. — Dans ces deux spécimens, qui ressemblent beaucoup au précédent, le talon est cependant moins développé, et les rebords surplombent un peu.

Nos 15 et 16. — Tous deux viennent d'Italie. Ils représentent le plus haut développement du celt sans douille. Ils appartiennent à une période récente de l'âge de bronze. Le type est commun en Italie et dans l'est de l'Europe ; il existe aussi, mais modifié tant soit peu, en Scandinavie. Dans l'ouest de l'Europe, il est presque inconnu.

Nos 17 à 28. — Des celts à douille pour le manche. Ils viennent d'Italie et à l'exception du n° 18, sont tous ornés de lignes ciselées. Ce sont des types très spéciaux, dissemblables de ceux du nord-ouest de l'Europe.

Nos 22 et 23 viennent de l'Angleterre où ces types se rencontrent par centaines.

N° 24 vient d'Agen, Lot-et-Garonne.

N° 25 » de Moravie.

N° 26 » de Mannheim. Allemagne.

N° 27 » de Buderich, près de Essen (Prusse).

N° 28 Trois petits celts à douilles (français).

Le plus petit a 5 cm. de longueur. Le plus grand vient de Dol (Ille-et-Vilaine) ; l'origine exacte des autres est inconnue ; mais comme la Bretagne fournit une quantité considérable de ces petits celts, il est probable que c'est là qu'on les a trouvés.

Nous arrivons maintenant aux haches qui s'emmanchent au moyen d'un trou ovale ou circulaire dans la hache même.

N° 29 est un spécimen des plus intéressants. C'est un exemple de la hache sacrée qui était le symbole protecteur, pour la race mycénienne, dans l'Egée et particulièrement en Crète. Cette hache a deux tranchants, d'où le nom « bipenne ». M. Arthur Evans en a trouvé une quantité en faisant les fouilles du grand palais de Knossos en Crète.

Ainsi que le savent les membres du Congrès, M. Evans a mis au jour une civilisation jusqu'alors inconnue des archéologues. Il n'a pas seulement démontré qu'il existait un palais appartenant à l'âge mycénien de Schliemann, mais encore que ce palais avait été construit sur les ruines d'au moins deux autres palais de civilisations antérieures, qu'il a nommé civilisations Minoan. La première de ces civilisations Minoan, remonte à 4.000 ans avant J.-C. (4^{me} Dynastie égyptienne), la seconde à 2.500 ans avant J.-C. (12^{me} Dynastie). C'est dans le palais du véritable âge mycénien (cette civilisation a atteint son apogée environ 1.500 ans avant J.-C.) qu'on a trouvé le plus grand nombre de ces haches; mais il y a cependant des preuves irréfutables de ce que la hache était déjà considérée comme objet sacré vers le milieu de la période Minoan (2.500 ans avant J.-C.) Non seulement on a trouvé des haches en bronze, mais l'image de la hache se rencontre sur le linteau des portes et sur les murs des appartements.

Nous voyons donc que la hache bipenne de l'Egée est de la plus grande importance puisqu'elle nous offre une des données rares que nous ayons pour établir la chronologie de l'âge de bronze.

La provenance de cette hache sacrée bipenne est inconnue, je sais seulement qu'elle vient de Grèce.

N° 30. — Un autre spécimen de la hache bipenne. La forme est un peu différente de la précédente; elle vient d'Arsinoë en Chypre.

N°s 31, 32 et 33. — Des spécimens de hache avec l'ouverture pour le manche à l'un des bouts. N°s 31 et 32 sont d'Italie. N° 33 vient de Narbonne.

C'est cependant de l'est et du sud-est de l'Europe que nous viennent le plus grand nombre de haches percées d'un trou pour recevoir le manche.

N° 34. — Représente une de ces haches et nous en verrons deux autres dans la Vitrine XIV. Il paraîtrait que les haches percées en pierre, de Scandinavie, ont été copiées sur les haches en bronze, importées de l'est et du sud-est de l'Europe. C'est dans l'intention d'appuyer cette théorie, sur laquelle d'ailleurs les archéologues sont loin d'être d'accord, que j'ai exposé deux de mes haches en bronze, n°s 34 et 35, à côté des haches en pierre, venant de la Scandinavie.

N° 34 vient de Hongrie.

N° 35. — Une hache percée d'un trou pour le manche. Elle appartient à un type très spécial, mais en même temps bien connu dans les îles grecques. Ce spécimen vient d'Amorgos dans les Cyclades. Il y a beaucoup de points communs aux types de haches-marteaux de l'est de l'Europe et je crois devoir l'associer à cette famille d'instruments en bronze; cependant, autant que je le sache, on n'a jamais trouvé en Hongrie de haches ayant tout-à-fait les mêmes proportions. D'autre part, j'ai vu dans la collection de feu le général Pitt-Rivers à Farnham-Royal, une hache scandinave en pierre qui était évidemment copiée d'une hache en bronze de ce type.

N° 36. — Une gouge en bronze, trouvée dans l'est de l'Angleterre.

Passons maintenant aux vitrines exposées dans la salle à manger et reprenons notre étude de l'âge néolithique.

Vitrine XIV

Cette vitrine est consacrée aux haches-marteaux de Scandinavie. J'ai placé avec eux deux haches en bronze; l'une, n° 3, de Dalmatie; l'autre, n° 4, de Hongrie. Comparez la hache-marteau n° 2 avec la hache en bronze de Dalmatie, à côté; vous verrez d'où viennent et la bosse à l'un des bouts et la proéminence autour de l'ouverture pour le manche, proéminence encore plus développée sur certaines haches. La forme de l'extrémité tranchante de la hache a aussi été évidemment copiée du prototype en bronze. Sur la face inférieure de la hache scandinave, une ligne surélevée traverse toute sa longueur, interrompue seulement par le trou pour le manche; cette ligne n'est autre chose que la représentation de la ligne formée dans la hache en bronze par l'union des deux moitiés du moule dans lequel elle a été coulée. A la hache en bronze exposée ici, cette ligne a été enlevée à la lime; mais il est évident que la hache en bronze qui a servi de modèle à notre hache-marteau scandinave, l'avait conservée. Cette ligne se rencontre fréquemment sur les celts en bronze.

Avant de laisser de côté cette hache en bronze, nous voudrions attirer votre attention à la courbure curieuse de la partie inférieure. Elle est sans doute voulue, car le bronze est bien trop épais pour que ce soit le résultat d'un accident. Nous croyons que ce type de hache servait à creuser des troncs d'arbres pour en faire des barques, et que cette courbure concave-convexe avait pour but d'éviter que le bois ne fût percé par un coup porté à faux.

Il me semble que la plupart des formes curieuses des haches-marteaux de Scandinavie sont dérivées directement ou indirectement, des haches en bronze de l'est et du sud-est de l'Europe. Si l'on comparait une collection de celles-ci avec toutes ces variétés, avec une grande collection des premières, nous constaterions une communauté d'idées surprenantes. Le bronze, croit-on, était encore inconnu en Scandinavie, lorsqu'il était déjà devenu d'un usage commun dans le sud et le sud-est de l'Europe. Les haches en bronze de ces districts auraient été importées en Scandinavie où on les aurait considérées comme étant faites d'une sorte de pierre inconnue. Elles étaient copiées en pierre, et tous les défauts du moulage étant supposés avoir une signification utile, ils étaient également fidèlement imités.

Vitrine XV

Cette vitrine est remplie de haches-marteaux venant de pays autres que la Scandinavie.

N° 5 représente les moitiés de quatre haches venant toutes de la partie est du comté de Yorkshire, en Angleterre. Ce comté forme une partie de la côte est de l'Angleterre, en face du Danemark. J'ai déjà exposé les raisons qui m'ont fait croire que certains des instruments trouvés dans ce district auraient pu subir l'influence danoise. Ces quatre haches accentuent cette croyance; car elles sont nettement du type scandinave. La hache-marteau de ce type est fort rare en Angleterre et la plupart de celles qu'on y a trouvées viendraient, paraît-il, de la côte nord-est. Dans l'ouvrage de Sir John Evans "*Stone Implements of Great Britain*" se trouve une gravure d'un spécimen ressemblant beaucoup à

la hache danoise n° 1, dans la Vitrine XIV. Celle-ci a été également trouvée sur la côte du Yorkshire.

Ces types de haches-marteaux se sont-ils étendus, comme la flèche à base évidée, au nord de l'Irlande? N° 6 est une hache du nord de l'Irlande. Elle appartient à un type rare et très spécial. Je n'ai jamais vu de hache danoise tout-à-fait semblable; mais elle rappelle certaines de ces haches danoises à formes compliquées, surtout si l'on veut bien tenir compte des modifications qu'elle a pu subir en cours de route pour un pays aussi lointain. Ce spécimen a été retiré du lit de la rivière Bann. Il a été très abîmé par l'action de l'eau et le frottement avec d'autres pierres.

N° 7. — Trois haches, ou plutôt trois herminettes, dont le bord tranchant forme avec le trou pour le manche, un angle droit. — N° 7^a: deux marteaux d'à peu près la même forme; aucune des extrémités n'est tranchante. Les herminettes et les haches de ce type sont bien plus communes dans le nord-est de l'Angleterre et les provinces limitrophes de l'Ecosse, que partout ailleurs. Toutes celles-ci viennent de ces régions.

N° 8. — Une des plus belles haches-marteaux qu'on ait trouvées en Angleterre. Elle vient du comté de Yorkshire.

N° 9. — Encore une très belle hache-marteau, d'à peu près la même forme que la précédente. Elle est en quarzite rose et vient du nord-est de l'Angleterre.

N° 10. — Suggère l'influence danoise; on l'a trouvée cependant à Peterborough, ville assez rapprochée de la côte est de l'Angleterre; sa provenance est indiscutable.

N°s 11 et 12. — La première, du nord de l'Irlande; la seconde, du sud-ouest de l'Irlande.

N° 13. — Une hache très semblable, du nord-est de l'Angleterre.

N°s 14 à 17. — Appartiennent à un type de hache percée qu'on rencontre un peu partout dans les Iles-Britanniques;

mais qu'on a des raisons de croire originaires du nord de l'Ecosse. Elles sont, en effet, en pierre gneissique ou hornblendique très fin et très dur, et cette pierre se trouve dans le nord de l'Ecosse. Il y a plusieurs de ces marteaux au Musée de la Société des Antiquaires, à Edimbourg. Les n°s 16 et 17 sont tous deux de cette pierre dure et pourraient fort bien avoir été faits avec la même qualité de pierre; mais le n° 16 vient du Comté de Yorkshire et le n° 17 sort du lit de la Tamise. N° 15 est fait d'une pierre très semblable; mais le grain en est moins fin. Ce spécimen vient du comté de Lincolnshire. N° 17 est en basalte et a été trouvé dans le comté de Northumberland, à la frontière de l'Ecosse.

N° 18. — Appartient à un type qui paraît également devoir son origine au nord de l'Ecosse. Les haches percées de ce type sont aussi en général en pierre gneissique ou autre pierre similaire. La plus grande collection de ces haches se trouve au Musée de la Société des Antiquaires, à Edimbourg. Le spécimen dont nous nous occupons et dont la beauté de la pierre et la perfection du travail le constituent une des plus belles pièces qu'on ait jamais trouvées dans les Iles Britanniques, vient de Caithness, le comté le plus septentrional de l'Ecosse. Mais un autre spécimen très semblable, autant par la forme que par la qualité de pierre dont il est fait, vient du lit de la Tamise; celui-ci se trouve au British Museum.

La série de haches-marteaux, n°s 19 à 29, viennent des stations lacustres suisses. N°s 19, 20, 21, sont des fragments de très belles haches. Elles paraîtraient prouver qu'en Suisse, comme au Danemark, certains des plus beaux types de haches-marteaux en pierre, ont été copiés des bronzes du sud-est de l'Europe; et en effet je crois y voir des traces de la ligne de fonte. Cette particularité se voit surtout au n° 21, où la ligne de jonction des deux moitiés du moule ont été

copiées, de même qu'elle a été sur la face inférieure de la hache-marteau danoise n° 2.

Nos 22 à 25 sont de beaux exemples de types très connus de haches-marteaux de Suisse.

N° 26 est en forme de marteau aux deux extrémités.

Nos 27 et 28 représentent des haches où le trou pour le manche n'a pas été fini ; n°, 27 le trou est à peine commencé ; n° 28 le trou est presque fini.

N° 29. — Un fragment de hache où le trou a été en partie refait. Le bord tranchant, abîmé, a été repassé à la meule afin de pouvoir servir.

N° 30. — Une hache très remarquable, du lit de la Seine à Paris. Je n'en connais pas d'autre semblable.

N° 31. — Une hache très bien faite d'un type courant ; elle vient de Kreuznach, en Allemagne.

N° 32. — Une autre hache très bien faite, en granite ; celle-ci vient d'Arezzo en Italie.

Vitrine XVI

Nous avons ici une série de haches non polies, de ciseaux, de gouges, etc. scandinaves. Ce sont des types si connus qu'ils demandent peu de description. Les instruments dans la rangée inférieure appartiennent à l'âge le plus ancien de la pierre en Scandinavie — à l'âge des Kjoekkenmoeddings. La série des couteaux à tranchant large et transversal sont typiques de cette époque.

Vitrine XVII

Cette vitrine contient une belle série de haches polies, de ciseaux, de gouges venant de Scandinavie. Ce sont tous des types très connus.

Vitrines XVIII à XIX

J'ai arrangé ici un choix de mes haches polies et autres instruments. Dans un espace aussi restreint, il est impossible, en même temps, de faire honneur à ma collection et de faire ressortir tous les points intéressants que l'on obtiendrait d'une étude de la collection complète.

Les vitrines XVIII et XIX renferment les instruments en pierre autre que le silex ; les vitrines XX et XXI sont consacrées aux instruments en silex.

Vitrine XVIII

N° 1. — Un grand instrument complètement poli, de section carrée. Il a 39 cm. de longueur et a été trouvé dans un camp auprès de la ville de Coleraine, dans le Nord de l'Irlande ; il a probablement servi de pilon, car l'extrémité inférieure est fort meurtrie. L'extrémité supérieure est taillée des deux côtés et percée d'un trou.

N° 2. — Voici peut-être la plus belle hache polie de toute ma collection. Elle vient des îles Shetland. Ces îles sont à environ 150 kilomètres au Nord du point le plus septentrional de l'Écosse. Elle est en porphyre vert et a 34 cm. de longueur et 10 cm. de largeur au bord tranchant. Les haches polies de ce type ne sont pas rares dans les îles Shetland.

N° 3. — Un grand celt du Nord de l'Irlande. Il a 31 cm. de longueur.

N° 4 vient de Clontarf auprès de Dublin. Il a 32 cm. de longueur.

N° 5. — Un peu plus petit que le n° 4, il n'a que 27 cm. de longueur. A part cela, il lui ressemble tellement qu'il aurait très bien pu être fabriqué par le même homme et avec un morceau de la même pierre ; mais il vient de l'île d'Ambrim, une des îles du groupe des Nouvelles Hébrides, dans l'Océan Pacifique. La présence de types si pareils dans des endroits si éloignés les uns des autres est fort suggestive ; nous en verrons d'ailleurs encore d'autres exemples.

N° 6. — Une hache d'un type très semblable de 25 cm. de long. Lorsque je l'ai obtenue, elle portait une étiquette d'Italie ; sa provenance exacte est inconnue.

N° 7 vient d'Irlande.

Nos 8 et 8^a sont intéressants parce qu'ils appartiennent à un type excessivement rare en Angleterre, c'est-à-dire à ce celt poli à côtés plats et à section à peu près rectangulaire. Cette section rectangulaire est celle qu'on rencontre dans les instruments similaires de Scandinavie ; et il est curieux de noter que tous les celts de cette forme qu'on trouve en Angleterre viennent de la côte du comté de Yorkshire, d'où nous avons déjà vu plusieurs types d'instruments ayant subi l'influence danoise.

Nos 9 et 10. — De longs celts de formes peu communes, venant du Nord de l'Irlande. N° 9 a 30 cm. de longueur ; il en manque un peu à l'extrémité supérieure. N° 10 a 26 cm. de longueur ; l'extrémité supérieure a été cassée.

N° 11. — Un celt d'une forme presque identique ; il a 29 cm. de longueur et vient d'Arezzo en Italie.

N° 12. — Un beau spécimen du type de celt qu'on rencontre dans le Nord-Ouest de l'Angleterre. Ces celts sont presque tous très grands ; celui-ci, plutôt petit, a 29 cm. de longueur.

N° 13 vient du Sud-Est de l'Irlande.

N° 14. — Un exemple de petit celt du Nord de l'Irlande. Les petits celts, si communs en d'autres pays, sont très rares dans les Îles Britanniques ; celui-ci a 6 cm. de longueur et, quoique grand quand on le compare à certains celts des autres pays, c'est le plus petit venant des Îles Britanniques que j'aie vue.

N° 15. — Un celt parmi un certain nombre dans ma collection, de forme peu usuelle. Il vient d'un district du comté de Yorkshire, c'est sans doute un couteau, servant probablement à dépecer les animaux.

Nos 16 à 21. — Des celts japonais de différentes formes et de différentes grandeurs. Parmi le nombre, il y en a de très petits, dont un ayant 2 cm. de longueur et 1 cm. dans sa plus grande largeur. C'est la plus petite hache polie dans ma collection, c'est même la plus petite que j'aie vue.

Vitrine XIX

N° 22 à 30. — Des haches toutes finement travaillées et polies ; elles viennent de différentes îles des Antilles.

N° 22 en chloromelanite vient de Tobago.

N° 23 en quartz aventurite vient de Tobago.

N° 24 » » » Dominique.

Nos 25 à 29 viennent de la Jamaïque.

N° 30. — 4 cm. de longueur, vient de la Barbade.

N°s 31 à 34 représentent des haches européennes. A en juger par la forme et par la qualité des pierres dont elles sont faites, on pourrait, à première vue, les considérer comme appartenant à la même classe Caraïbe que les précédentes. Toutefois les n°s 31 et 32 viennent de Cadix, en Espagne. N° 33 a été trouvé auprès de Cambridge, en Angleterre ; n° 34 vient de Cashel, au centre de l'Irlande où il a été découvert en 1846.

N°s 35 à 40 sont des haches égyptiennes. Le professeur Petrie m'a dit qu'il n'a jamais trouvé des haches polies dans un tombeau pré-dynastique. Donc, les haches polies d'Egypte paraîtraient appartenir à la période néolithique antérieure à la période pré-dynastique ; et comme celle-ci n'a pu commencer que 7000 avant J.-C., les haches polies sont antérieures à cette date. Il est intéressant de remarquer combien peu ces haches égyptiennes diffèrent de celles d'autres pays ; ce qui nous permet aussi, dans certains cas du moins, de déterminer la date à laquelle elles appartiennent.

N°s 41 à 45 viennent d'Auvergne.

N° 46 deux très petites haches venant d'Auvergne.

N° 47 une belle hache des environs de Toulouse.

N° 48 » » » de Carpentras.

N° 49 » » » de Semur (Côte-d'Or).

N° 50 » » » de Bretagne.

N° 51. Une hache d'une beauté exceptionnelle venant de l'île de Jersey. Et la forme et la pierre employées sont suggestives de la province bretonne ; la pierre est une fine jadéite cristalline. Ce type de hache est assez répandu. Un bon nombre ont été trouvés en Angleterre ; le n° 52, par exemple, vient du comté de Norfolk. Une autre hache de ce type a été trouvée dans la Tamise, à Reading. Une très belle série de ces haches a été trouvée près de la ville de Mayence, en Allemagne et est actuellement dans le Musée de cette ville. Ces haches viennent

probablement toutes de Bretagne et ont été distribuées un peu partout comme l'ont été celles du Nord de l'Ecosse.

Un autre exemple de la même pierre nous est présenté au n° 54. C'est toutefois un instrument d'un type très différent. C'est un grand couteau, peut-être une spatule servant à mélanger les substances grasses ; mais il est fabriqué avec la même jadéite cristalline d'un vert pâle. Elle fut trouvée dans un jardin, à Acheux, dans le département de la Somme.

N° 55 est un instrument très semblable mais fabriqué de pierre très différente. Il vient du Nord de l'Irlande.

Ces deux instruments (54 et 55) sont les deux seuls de ce type que j'aie vus.

N° 53. — Une autre hache de Bretagne en jadéite foncée.

N°s 56 à 59. — Des haches italiennes des environs d'Arezzo. N° 59 est en jadéite.

N° 60. — Une toute petite hache de l'île de Sardaigne.

N°s 61 à 64. — Des exemples de ce qu'on suppose être des garde-poignets.

N° 61 vient du Nord de l'Irlande.

N° 62 vient du comté de Suffolk.

N° 63 vient du Nord de l'Irlande.

N° 64, qui ressemble au précédent par la forme et par la qualité de pierre employée, vient de Veyrières-sur-Florestin, en France.

Les autres objets exposés dans cette vitrine viennent des côtés de la mer d'Egée.

N°s 65, 65^a et 65^b viennent de Crète.

N° 66 vient de Jérusalem.

N° 67 » de Tarse, sur la côte syrienne.

N° 68 » de Smyrne.

N° 69 » de la province d'Elis, en Grèce.

N° 70 » de Sardis (il est en jade).

N° 71 » de Grèce (provenance exacte inconnue).

- N° 72 vient des environs d'Athènes.
 N° 73 » de Nyssa près d'Antioche (en jade).
 N° 74 » de Sardes (en jade).
 N° 75 » » (en jadéite).
 N° 76 » de Hissarlik, site de Troie (en jadéite).
 N° 77 » de Nissa.
 N° 78 » »
 N° 79 » de Philadelphie (Asie Mineure).
 N° 80 » de Nissa.
 N° 81 » de Elis.
 N° 82 » de Sardis.
 N° 83 » de Smyrne.
 N° 84 » de Hissarlik.
 N° 85 » de »
 N° 89 » de Sardis.
 N° 87 » de Argos.
 N° 88 » de Sidon.
 N° 89 » de Alexandrette.
 N° 90 et 91 viennent de Grèce.
 N° 02 vient de Tarse.
 N° 03 » de Sidon.
 N° 04 » de Ephèse.
 N° 05 » de Philadelphie.
 N° 06 » de Sardis.

L'emploi de ce qui paraît être de la véritable jade, et non de la jadéite, pour ces instruments, soulève les mêmes problèmes que pour les instruments en jade des stations lacustres de la Suisse.

Nous passons maintenant aux vitrines contenant les instruments en silex poli.

Vitrine XX

Cette vitrine contient des haches partiellement ou complètement polies de la France et de l'Angleterre.

- N° 1 vient de la Tamise.
 N° 2 trouvée dans la cité de Londres.
 N° 3 et 4 viennent des environs de Châteaudun (Eure-et-Loire).
 N° 5 vient du comté de Suffolk (Angleterre).
 N° 6 » de la Tamise.
 N° 7 » du comté de Suffolk.
 N° 8 » du comté de Middlesex.
 N° 9 » de la Tamise.
 N° 10 » du comté de Cambridge.
 N° 11 » de Londres.
 N° 12 » du comté de Yorkshire.
 N° 13 » de Mesnières, près d'Abbeville.
 N° 14 » de Châteaudun (Eure-et-Loire).
 N° 15 » de la Seine, à Paris.
 N° 16 » de Châteaudun.
 N° 17 » du comté de Cambridge.
 N° 18 » du comté de Middlesex.
 N° 19 » du comté de Hampshire.
 N° 20 » du comté de Suffolk.
 N° 21 » du comté de Oxfordshire.
 N° 22 » du comté de Middlesex.
 N° 23 » de la Tamise.
 N° 24 » du comté de Wiltshire.
 N° 25 » du comté de Suffolk.
 N° 26 » de Norwich, dans le comté de Norfolk.
 C'est un type peu commun, je le crois unique.
 N° 27 vient du comté de Nottingham.
 N° 28 » du comté de Suffolk.



- N° 29 vient du comté de Norfolk.
 N° 30 » de Vatan dans le département de l'Indre.
 N° 31 » du comté de Suffolk. (Un type très particulier).

Vitrine XXI

Cette vitrine contient des instruments partiellement ou totalement polis n'appartenant pas à la catégorie des celts proprement dits. Les types sont bien plus variés. Tous ces instruments viennent des Iles-Britanniques.

N° 32. — Un instrument à bord arrondi et poli ; l'autre extrémité est sans doute destinée à être tenue à la main. Cet instrument vient de Suffolk.

N° 33. — Un instrument du même genre, mais le bord tranchant, poli, est beaucoup plus droit ; il vient aussi de Suffolk.

N° 34. — Un petit spécimen d'un type dont cette vitrine renferme plusieurs exemples. Ce sont tous des haches étroites et minces à côtés concaves. Le meilleur exemple de ce type est le n° 51 ; il vient du comté de Northumberland, dans le Nord de l'Angleterre ; c'est une fort belle pièce : elle a 22 cm. de longueur. N° 52 vient du comté de Norfolk dans l'Est de l'Angleterre ; il a 24 cm. de longueur. N° 53 du comté de Ross, au centre de l'Ecosse, a 21 cm. de longueur. N°s 51 et 52 sont polis sur toutes leurs surfaces. N° 53 a seulement le bord poli.

N° 57. — Un beau spécimen du comté de Yorkshire ; il a 23 cm. de longueur ; il n'a que le bord poli.

N°s 54, 55 et 56. — Trois autres beaux spécimens du même type. N°s 54 et 55 viennent du comté de Suffolk.

N° 56 a été trouvé sur un tas de pierres dans la cour de la gare terminus du Great Eastern Railway à Londres. Il vient probablement du comté de Suffolk ou des comtés avoisinants desservis par les réseaux de cette Compagnie.

N° 50. — Un type très curieux dont je ne connais qu'un autre spécimen, trouvé en Ecosse ; celui-ci vient de la côte sud-est du comté de Yorkshire.

N°s 64 à 72. — Une série de couteaux complètement ou partiellement polis.

N° 64, complètement poli, est rectangulaire et vient du nord du pays de Galles.

N° 65, complètement poli, est oval et vient du comté de Yorkshire.

Les autres ne sont polis qu'au bord, très peu sur leurs surfaces. En général le bord n'est pas poli sur toute son étendue, une partie est simplement taillée. Ce type quoique rare se trouve un peu partout dans les Iles Britanniques, mais surtout dans les quatre districts dont nous avons plusieurs fois parlé dans ce catalogue, c'est-à-dire, la moitié est du comté de Yorkshire ; le comté de Suffolk et ses environs immédiats dans l'Est central de l'Angleterre ; le comté de Derbyshire dans l'Ouest central et le Nord de l'Irlande.

N° 66 est du comté de Suffolk.

N° 68 est du comté de Derbyshire.

N° 69 est de l'Est du comté de Yorkshire.

N°s 70, 71 et 72 sont du Nord de l'Irlande.

N° 67 cependant vient du lit de la Tamise.



Vitrines XXII à XXIX

Ces huit vitrines sont consacrées aux instruments paléolithiques appartenant aux types dénommés Chelléen et Acheuléen.

De même que dans un catalogue comme celui-ci je ne puis qu'effleurer le sujet ; de même le peu d'espace dont je dispose ne me permet d'exposer qu'un très petit nombre des instruments qu'il serait nécessaire de montrer pour donner une idée de l'état actuel de nos connaissances de cette partie la plus obscure de la science de l'archéologie préhistorique. J'ai dans ma collection de 6.000 à 7.000 pièces ; je puis en exposer à peine 250 ; il m'a donc semblé plus rationnel de faire ressortir ici les points saillants qu'offre l'examen d'un grand nombre de spécimens, que de chercher à exposer dans un espace aussi limité tous les détails que l'étude d'une collection complète présenterait à qui veut les observer.

En Angleterre, comme en France les instruments de cette catégorie ont été trouvés en beaucoup d'endroits ; mais jusqu'ici, en Angleterre, tous les endroits où on les rencontre se trouvent en dessous d'une ligne qui en allant de l'Est à l'Ouest partagerait l'Angleterre même en deux parties égales. En Ecosse, le type est inconnu. Cette distribution demande encore une explication.

Quoique j'aie dans ma collection des séries représentant d'autres parties de l'Angleterre, je n'expose que celles (1) de la vallée de la Tamise ; (2) de l'Est de l'Angleterre y compris les comtés de Suffolk et de Norfolk. J'ai choisi ces deux districts parce que le type d'instrument qui prévaut dans l'un est très différent de celui qui domine dans l'autre ; ainsi les types d'instruments de la vallée de la Tamise auraient une certaine corrélation avec ceux du Chelléen, tandis que ceux du comté de Suffolk seraient alliés à

l'Acheuléen. Mais cette corrélation n'est pas absolue ; car si les types anciens de la vallée de la Tamise ressemblent au Chelléen, les types plus récents ont une ressemblance aux types anciens de St-Acheul. Le beau type ovalaire de St-Acheul ne se rencontre pas dans la vallée de la Tamise, ou du moins si rarement qu'on peut le considérer comme n'y existant pas. D'autre part, ce type se trouve fréquemment dans le comté de Suffolk ; et là où on le trouve, le type plus ancien, le « coup de poing » à base épaisse ou globuleuse, est relativement rare. En revenant à la France, nous trouvons sur les plateaux de la Dordogne, du Lot-et-Garonne et de certains autres départements du centre, le beau type ovalaire dans toute sa perfection ; il a atteint ici un développement presque inconnu, même au comté de Suffolk. C'est ici du reste que nous trouvons les belles pièces triangulaires les plus parfaites des temps pré-moustériens ?

VALLÉE DE LA TAMISE

Les instruments paléolithiques de type Chelléen se rencontrent dans une foule d'endroits, tant au Nord qu'au Sud de la rivière, dans des graviers de 25 à 30 mètres au-dessus du niveau actuel de l'eau et souvent éloignés de plusieurs kilomètres du lit du fleuve.

Ces graviers sont de profondeurs variables ; la moyenne est de 4 à 5 mètres. Dans beaucoup d'endroits, ils ne sont pas homogènes, mais sont formés de stratifications d'âges différents. On trouve des instruments dans chacune de ces stratifications ; mais lorsque la couche est profonde, c'est plutôt vers le fond qu'on les trouve. Dans beaucoup d'endroits au-dessus de ces graviers (ceci est un point éminemment intéressant) on a trouvé une surface « old land surface » tant au Sud qu'au Nord de la rivière où l'homme paléolithique a séjourné et fabriqué ses instruments. On y a trouvé des ateliers où les lames de silex, débris de la

fabrication d'instruments, gisent en tas à l'endroit même où elles sont tombées. Il est parfois possible de le rassembler ; c'est ainsi que M. Flaxman Spurrell a pu, une ou deux fois, reconstituer presque complètement le bloc de silex qui avait servi à faire un instrument.

Cette ancienne surface avec ses ateliers paléolithiques était recouverte de terre à brique ou de matières sablonneuses déposées par des eaux tranquilles, ou en tous cas peu mobiles ; c'est à de telles conditions d'ailleurs que nous devons la conservation de ces stations importantes. Cette terre à brique et ce sable ont été sans doute formés par un affaissement de la vallée donnant lieu à la formation de lagunes. J'aurai occasion de revenir là-dessus un peu plus tard.

Ayant admis l'existence sur une espace assez étendue de cette ancienne surface, ayant pour base les graviers plus anciens, dans la vallée de la Tamise, ne pourrait-on pas y trouver, à côté de ces débris dont nous avons parlé, des instruments qui, comme eux, n'ont jamais changé de place, sont encore là où l'homme qui s'en est servi les a laissés ? Par le fait, on les y trouve. Ce sont des instruments du type plus récent du « coup de poing », appartenant au type le plus ancien de St-Acheul (ces pièces appartiennent plutôt à l'Acheuléen qu'au Cheléen) qu'on a retirés du dépôt de terre à brique et de sable fin. Ils sont aussi frais et neufs qu'au jour où ils furent faits ; ils ne portent aucune trace d'avoir été roulés, n'ont aucune ébréchure qui ne fut faite à dessein par leur fabricant. De tous points, ils sont très différents des pièces venant des graviers.

Les instruments de ce genre que l'on trouve dans les collections ont pour la plupart été ramassés par des ouvriers en creusant la terre ; ce n'est donc que pour le tout petit nombre que l'on peut avoir une histoire d'origine exacte et détaillée. Néanmoins, une fois qu'il a été prouvé que dans un même district il y a des instruments venant des graviers, et d'autres d'une couche de terre à brique plus élevée que

les graviers ; que de plus, ceux-ci sont à la place même où l'homme qui les a faits les a laissés ; nous avons il me semble le droit d'affirmer que toute pièce qui ne porte pas de traces d'avoir été roulée par l'eau appartient à cette couche supérieure. J'irai plus loin et je dirais qu'un instrument délicat et fin trouvé dans un endroit qui n'a pas encore été reconnu comme étant une de ces surfaces dont nous parlons, suffirait pour suggérer l'existence de cette surface ; et je suis convaincu qu'en faisant les recherches nécessaires, on réussirait à établir le fait.

Nous venons de dire que ces anciennes surfaces où l'on trouve les instruments et leurs débris de fabrication côté à côté, sont au-dessus de graviers où l'on rencontre d'autres instruments d'à peu près les mêmes types. Nous pouvons donc en conclure que les graviers avec leurs instruments où on les trouve aujourd'hui, existaient avant l'arrivée de l'homme à la surface. Nous pouvons encore supposer qu'un temps très long s'est écoulé à partir de la fabrication de ces instruments des graviers, jusqu'au jour où ils s'y sont déposés ; donc, les instruments « coup de poing » à base épaisse ont persisté pendant fort longtemps, ceux de l'ancienne surface appartenant encore à ce type.

L'ancienne surface avec ses ateliers est recouverte d'un dépôt informe auquel ceux qui l'ont étudié ont accordé une origine glaciaire. L'espace et le temps nous manquent pour discuter cette question ; un fait reste cependant indiscutable, c'est que cette ancienne surface avec ses instruments et leurs débris en place, avec la terre à brique et le sable qui les recouvrent, a été plus tard envahie par une masse de cailloux et de grosses pierres qui l'ont en partie détruite, ainsi que la terre à brique qui l'enveloppait.

Ce petit prélude nous permettra, je crois, d'interpréter les spécimens exposés dans les trois premières vitrines, XXII, XXIII et XXIV. Tous ces spécimens viennent de la vallée de la Tamise.

Vitrine XXII

Dans la première moitié de la vitrine, sous la lettre A, nous avons une série d'instruments très roulés venant des graviers. Ils sont tellement abîmés qu'ils sont arrivés à ressembler, pour la plupart, à de simples cailloux. Malgré le processus destructif auquel ils ont été soumis processus qui leur a enlevé toute netteté de contour, on peut cependant se rendre compte qu'ils étaient primitivement de facture grossière et qu'ils sont très différents de ceux exposés dans la seconde moitié de la même vitrine, et encore plus différents de ceux dans les vitrines XXIII et XXIV. Un autre point encore sert à les différencier, ceux d'entre eux du moins qui sont recouverts d'une patine colorée ; c'est que cette patine est d'un ocre foncé, beaucoup plus foncé que la patine ocreuse de ceux des autres groupes d'instruments exposés. Tout tend donc à faire croire que ces instruments sont beaucoup plus vieux ; et comme on a, paraît-il, trouvé à Chelles des instruments grossièrement faits ayant la même apparence de cailloux, avec la même patine ocreuse, je crois qu'on peut fort bien assimiler ce groupe au Chelléen le plus ancien.

Le second groupe B dans la vitrine XXII a certains points en commun avec le groupe A ; ces points sont toutefois considérablement modifiés. Les instruments du groupe B sont passablement abîmés ; mais ils n'ont rien de l'apparence caillouteuse de ceux du groupe A. Bien que témoignant d'une facture plus parfaite que ceux de ce groupe, ils sont encore loin d'avoir atteint la perfection de ceux des vitrines XXIII et XXIV.

Bon nombre de ces instruments ont la patine ocrée ; mais elle n'est jamais aussi accentuée que pour les instruments du groupe A. Je pense que beaucoup de pierres semblables

au groupe B ont été trouvées à Chelles. En tous cas, les instruments de ce groupe paraissent constituer, dans la vallée de la Tamise, une période consécutive à celle des instruments du groupe A.

Vitrine XXIII

Cette vitrine est entièrement occupée par une autre classe d'instruments que nous appellerons le groupe C. Ces instruments portent encore des traces d'avoir été roulés par l'eau, mais à un degré moindre que ceux des deux groupes qui précèdent ; les arêtes sont un peu abîmées et les bords portent des ébrehures produites par le contact avec d'autres pierres au moment de leur passage dans le gravier. Leur forme et leur facture indiquent un grand progrès sur ceux du groupe B ; mais sous ces mêmes rapports, ils sont encore bien inférieurs au groupe exposé dans la vitrine XXIV. La patine ocre foncé a tout à fait disparu ; même l'ocre clair devient rare ; les changements de couleur sont plus variés que dans les groupes A et B. La plupart des instruments des groupes B et C ont plus ou moins de brillant ; certains d'entre eux en ont beaucoup. Ce brillant est sans doute l'effet d'eau et de sable, ou d'eau avec les matières dont le dépôt forme la terre à brique, lavant pendant un temps considérable la surface du silex. Ce brillant, qui aurait pu exister sur les instruments du groupe A, a en général disparu sous l'influence de l'action prolongée d'eaux très agitées qui ont produit l'effet caillouteux.

Le plus beau des instruments du groupe C, c'est celui de gauche de la rangée supérieure. Malheureusement la pointe était cassée quand on l'a trouvé ; elle a été refaite en plâtre

pour rétablir la grandeur exacte et la symétrie de la pièce. Tel qu'il est, il a 28 cm. de longueur ; c'est un des plus grands instruments soigneusement taillés qu'on ait trouvés. Plusieurs autres dans la même vitrine sont de grandeurs exceptionnelles : 25, 24 1/2, 24, 23 cm. de longueur ; en même temps il s'y en trouve un de 6 cm. de longueur.

Nous passons maintenant à la classe D. dans la vitrine XXIV. Ce sont les instruments de l'ancienne surface au-dessus des graviers contenant les instruments qui nous ont occupés jusqu'ici. Le principal trait de ces instruments, c'est qu'ils n'ont jamais été roulés dans les graviers ; ils sont aussi neufs, aussi frais que le jour où ils furent faits. Dans leur genre, ce sont les plus beaux, les plus finis des instruments que nous ayons vus ; parmi le nombre il y en a qui seraient dignes de figurer avec les plus belles pièces néolithiques taillées, exception faite toutefois des très-beaux instruments égyptiens et danois. C'est cependant toujours le "coup de poing" qui prévaut ; mais la lame est taillée avec le plus grand soin. Ces pièces de l'ancienne surface montrent peu de changement de couleur ; elles ont peu ou point de brillant ; cela tient à ce qu'elles se sont trouvées enfoncées dans la terre à brique ou le sable, avant d'avoir pu subir l'influence de l'exposition à la surface. Il y en a cependant dans le nombre qui exhibent une certaine patine colorée et tant soit peu de brillant ; c'est le cas d'ailleurs pour quelques rares instruments de terre à brique d'autres endroits et tient sans doute aux longueurs de temps variables d'exposition qu'ils ont subi avant d'être finalement enfouis.

Une fois que l'ancienne surface eut disparu, sous cette même eau qui avait déposé la terre à brique etc., la période représentée par les types Chelléen et Acheuléen paraît avoir pris fin dans la vallée de la Tamise ; mais elle continua en d'autres parties de l'Angleterre. L'étape dans le développement de l'homme, représentée par le "coup de

poing" s'éteint, et est remplacée par une civilisation dont la présence d'instruments de forme ovale, est le trait principal. Dans le comté de Suffolk se trouvent des graviers qui regorgent pour ainsi dire de spécimens, de ce type, tandis que le "coup de poing" à base globuleuse, n'y existe presque plus. La forme ovale remonte, il est vrai, aux premiers temps Chelléens ; mais elle était alors très grossière et ne formait qu'une faible proportion des instruments trouvés. A l'époque plus récente dont nous parlons, époque si bien représentée dans le comté de Suffolk, l'ovale est d'une fabrication très perfectionnée et très différent de celui que l'on trouve à une période plus ancienne. Mais ce n'est pas une particularité locale ; car à une distance de moins de 20 kilomètres des graviers dont on a retiré plus de mille de ces oves, il y a d'autres graviers où tous les instruments qu'on rencontre sont du type de ceux de la vallée de la Tamise tandis que l'ovale y est de la plus grande rareté.

La Vitrine XXV contient une série de ces pièces ovales du comté de Suffolk. Elles varient en longueur de 23 cm. à 6 cm. 1/2 ; un grand nombre d'entre elles sont admirablement faites.

A gauche de la rangée inférieure on trouve une pièce très fine du type pur de Suffolk ; mais elle vient de graviers dans la vallée de la Tamise. Ceci sert tout simplement à appuyer ce que j'ai dit au sujet des différences qu'il y a entre les types principaux de la vallée de la Tamise et du comté de Suffolk. Dans ma collection il y a plus de 3.000 pièces de la vallée de la Tamise ; mais c'est le seul spécimen ovale du type du comté de Suffolk que je possède. D'autre part, j'ai quelques centaines de pièces ovales du comté de Suffolk ; et à l'exception d'un ou deux graviers dans ce comté qui fournissent les types de la vallée de la Tamise, le "coup de poing" y est excessivement rare. Ces faits me portent à croire que l'ovale de

Suffolk représente une période pendant laquelle la plus grande partie de la vallée de la Tamise était submergée, la période en somme où s'est fait le dépôt de terre à brique et de sable dont j'ai déjà parlé.

St-Acheul paraît combler le vide entre les plus récents de la vallée de la Tamise (c'est-à-dire ceux de l'ancienne surface) et la période des pièces ovalaires du comté de Suffolk ; car une collection d'instruments de St-Acheul montre ces deux séries

La Vitrine XXVI est remplie de pièces de St-Acheul. Tandis que la rangée supérieure représente une belle série de " coups de poings " à base épaisse ou globuleuse ; nous avons au-dessous beaucoup d'instruments ovalaires ayant une ressemblance frappante à ceux du comté de Suffolk. La plupart de ces instruments, et " coups de poings " à base épaisse, et pièces ovalaires n'ont aucune ébréchure et ont peu de traces d'avoir été transportés par l'eau ; la patine colorée est peu accentuée, la surface à peine changée ; s'il y a quelque changement notable, c'est une coloration grise ou blanchâtre. Cette série réunit donc beaucoup de caractéristiques des instruments plus récents de la vallée de la Tamise, c'est-à-dire de ceux dans la Vitrine XXIV et de ceux du comté de Suffolk dans la Vitrine XXV.

J'ignore s'il existe à St-Acheul d'anciennes surfaces avec des ateliers où les instruments et leurs débris sont encore en place ; mais je suis persuadé qu'en cherchant bien on les y découvrirait.

Vitrine XXVII

Cette vitrine contient des instruments des plateaux de la Dordogne et du Lot-et-Garonne ; ils sont tous du type ovalaire. Dans le nombre, il y en a de très beaux ; on peut sans hésiter les comparer à ceux du comté de Suffolk. A en juger des séries de ces deux départements que j'ai dans ma collection, je serais porté à croire que l'homme qui a fabriqué les instruments du plateau devait être le contemporain de l'auteur des pièces ovalaires du comté de Suffolk. En tous cas, ils auraient, l'un et l'autre, peu de chose en commun avec les races qui nous ont fourni les différentes séries de la vallée de la Tamise.

Dans la moitié de gauche de la vitrine, nous avons placé quelques-uns des instruments triangulaires qui semblent avoir fait leur apparition à la fin de la période des " alluvions ". En France on les rencontre principalement dans le département de la Vienne. En Angleterre ils sont fort rares, mais j'en expose deux. Quoique moins bien faits que les beaux instruments français de ce type, ils paraissent s'en rapprocher ; ils viennent l'un et l'autre de la vallée de la Tamise, mais de régions différentes ; l'un a été trouvé à Erith, à quelques kilomètres en aval de Londres, l'autre auprès de Reculver à l'embouchure de la Tamise.

Vitrines XXVIII et XXIX

Ces vitrines sont consacrées à des instruments de parties du monde très éloignées des régions dont nous venons de parler. Jusqu'ici nous n'avons vu que les instruments de l'homme paléolithique du nord-ouest de l'Europe. La série dans la Vitrine XXVIII vient du pays des Somalis dans le nord-est de l'Afrique ; celles dans la Vitrine XXIX, d'un district du sud-est des Indes Anglaises, 70 kilomètres environ de la ville de Madras.

Le groupe des Somalis fait partie d'une trouvaille importante d'instruments faite par M. Seton Karr qui en a doté plusieurs musées. Ces instruments ont été trouvés sur le plateau élevé qui occupe une étendue considérable du territoire. Ils sont enterrés, pour la plupart, dans un sol dur dont M. Seton Karr n'a pu déterminer l'origine, parce que les conditions qui ont présidé à sa formation n'existent plus.

De fortes pluies torrentielles, quoique rares dans cette région, ont de temps à autre creusé des torrents dans ce sol dur ; et les instruments se rencontrent, soit dans la paroi du torrent, soit détachés de cette paroi et gisant dans son lit. Quelquefois, aux endroits où le terrain s'est désagrégé, on les trouve sur le plateau même.

Certains archéologues ont douté de la nature paléolithique de ces instruments ; mais pour ceux d'entre nous qui avons vu de nombreuses séries d'instruments paléolithiques dont l'origine est indiscutable, il est impossible de ne pas reconnaître la grande ressemblance qu'ont ces instruments du Somaliland à beaucoup des types les mieux connus du nord-ouest de l'Europe. Dans ma collection j'ai pu trouver, pour plus d'une douzaine de types européens très définis, leurs sosies du Somaliland ; et dans beaucoup de cas la ressemblance est des plus frappantes jusque dans les

moindres détails de fabrication. Ceci est d'autant plus remarquable que les instruments européens sont en silex, tandis que ceux du Somaliland sont en quartzite de différentes qualités.

Vitrine XXIX. Tout ce que je viens dire au sujet des instruments de la Vitrine XXVIII pourrait se répéter ici pour ceux de la Présidence de Madras dans le sud-est de l'Inde. Une grande partie de ces instruments ont été découverts par M. Seton Karr. Ces ressemblances entre instruments paléolithiques provenant d'endroits si éloignés les uns des autres, nous amènent forcément à croire qu'il y a d'abord un rapport intime entre eux au point de vue chronologique, et ensuite que le type qu'ils représentent a dû se répandre sur toute l'ancienne hémisphère du globe, c'est-à-dire dans les continents d'Euro-Asie et d'Afrique.

On a trouvé de ces instruments paléolithiques à l'extrême sud de l'Afrique, au Cap de Bonne-Espérance. Les spécimens de cette provenance sont rares, il est vrai ; mais je suis persuadé qu'à la suite de recherches suivies on y en trouvera en assez grande quantité pour en fournir à tous nos musées. Je ne chercherai pas ici à entamer le sujet pointilleux de l'existence de l'homme paléolithique en Amérique ; je me borne à celui d'Euro-Asie et d'Afrique. Les pièces exposées dans ces deux vitrines nous suffiront pour démontrer l'étendue prise par les civilisations de Chelles et de St-Acheul et, en même temps, la longue période de temps occupée par ces civilisations.

Les instruments paléolithiques de Madras se trouvent à la surface des larges vallées d'alluvion de certains des grands fleuves qui arrosent cette partie de la Présidence. Ils paraissent avoir été dégagés par l'action de l'eau, d'un dépôt que les géologues Anglo-Indiens appellent « latérite ». Jusqu'ici, paraît-il, la nature de cette « latérite » n'a pas été bien déterminée. Certains de ces instruments ont été cueillis dans ce dépôt ; mais comme au Somaliland d'ail-

leurs, la plupart ont été trouvés dans les vallées où ils ont été transportés par les eaux qui les ont détachés de la latérite.

La plupart de ces instruments sont en quartzite, le plus souvent de qualité différente de celle du Somaliland ; quelquefois cependant, il y a une grande ressemblance entre les pierres de ces deux endroits éloignés l'un de l'autre.

Vitrine XXX

(Contre le mur de la salle à manger). Cette vitrine renferme des instruments paléolithiques de la vallée du Nil. Il y a relativement peu de temps que ces instruments sont connus. Dans les trente dernières années, on en a de temps à autre trouvés sur le désert. Quelques spécimens ont été découverts par le Général Pitt Rivers dans les graviers à l'entrée de la vallée des Tombeaux des Rois à Thèbes ; mais c'est seulement depuis quinze ans environ qu'on en a trouvé en quantités appréciables. L'honneur en revient à M. de Morgan, au Professeur Pétrie et à M. Seton Karr. Ceux que j'expose dans cette vitrine sont dûs au dernier de ces explorateurs, à l'exception d'une ou deux pièces que j'ai recueillies moi-même.

Ces instruments se trouvent en quantités considérables sur les hauts plateaux qui bordent les rives du Nil, mais surtout sur les plateaux entre Abydos et Esneh. La hauteur de ces plateaux varie de 200 mètres à 400 mètres. Dans quelques endroits, les instruments paléolithiques grossiers abondent ; mais les beaux spécimens sont beaucoup plus rares. J'ai moi-même, accompagné de trois autres personnes ramassé dans l'espace de deux heures quelques centaines de

ces instruments grossiers sur le plateau qui domine la vallée des Tombeaux des Rois, à une altitude de 300 mètres. Et ce n'est pas seulement sur les hauts plateaux qu'on les rencontre ; ils se trouvent à tous les niveaux sur le flanc des côtes de la vallée du Nil jusqu'à 30 mètres au-dessus du niveau actuel de l'eau.

Cette distribution donne lieu à des problèmes multiples que je ne puis encore discuter à l'heure qu'il est. Un trait fort intéressant de ces instruments paléolithiques c'est qu'un grand nombre d'entre eux ont été refaites une deuxième fois, les deux patines différentes l'attestent. Une étude attentive de ces instruments à double patine fournira la clef de la solution de quelques-uns des problèmes dont je parlais il y a un instant.

Vitrine XXXI

Cette vitrine contient une série d'instruments de l'est de l'Angleterre. Ils sont de pur type Moustérien. Les découvertes faites jusqu'à ce jour dans les Iles Britanniques ont révélé peu de matériaux pouvant représenter ce type ; il est donc d'autant plus intéressant de trouver un gisement qui, par analogie, peut-être considéré comme appartenant à cette époque moustérienne. Ces instruments sortent d'un dépôt de terre-à-brique d'une profondeur de 10 à 12 mètres. Ce dépôt est sur le flanc d'une petite colline dans le comté de Suffolk. C'est au haut de cette colline que se trouvent les graviers qui renferment en grandes quantités ces instruments ovales que j'ai représentés comme appartenant à un type très caractéristique de cette partie de l'Angleterre.

Ces instruments, du type Monstérien, sont évidemment à la place même où ils ont été fabriqués, car ils sont accompagnés de quantité de lames et d'autres débris de fabrication. Et les instruments et leurs débris sont aussi frais que le jour où ils furent faits ; ils n'ont pas de patine, ils n'ont pas été roulés ; en un mot ils paraissent si neufs que l'archéologue qui les voit pour la première fois est porté à les croire de fabrication moderne. Ce n'est cependant certainement pas le cas ; car j'en ai moi-même recueilli dans la terre-glaise où ils gisent. On peut remarquer que la série exposée se compose de pièces de forme moustérienne pure et que ces pièces peuvent être comparées aux plus belles du Moustier. Ce dépôt est de la plus grande importance parce qu'il fait entrevoir les rapports chronologiques entre les périodes récentes d'alluvion et celle du Moustier. Ce sujet, trop étendu pour être étudié ici, est du plus grand intérêt.

Vitrine XXXII

Cette vitrine est consacrée à des instruments très petits ; si petits, en effet, que la vitrine qui n'a que 71 cm. de longueur sur 45 cm. de largeur, contient plus de 700 de ces instruments parfaits et, pour la plupart, façonnés avec le plus grand soin. Depuis vingt ans, en différents pays, l'attention s'est dirigée vers l'existence de ces instruments minuscules de types divers, types pour la plupart parfaitement caractérisés. Déjà à une date antérieure on avait trouvé des quantités de toutes petites lames taillées dans certaines stations de l'époque Magdalénienne à Bruniquel. Je reparlerai de celles-ci lorsque j'arriverai à la description de la série de Bruniquel dans la vitrine.

Il y a bientôt vingt ans que d'un côté et d'autre, l'attention a été attirée sur la découverte d'instruments minuscules semblables, dans des conditions telles qu'ils paraîtraient appartenir à l'âge néolithique. La découverte la plus importante fut celle de M. Carlyle, membre de la Commission Géologique des Indes anglaises. En 1880 et 1881 il explora certaines grottes et certains abris dans les roches des Monts Vindhya, au centre de la péninsule indienne. Le dépôt dans ces grottes a une profondeur de 0 m. 15 à 0 m. 90 tout au plus, les pluies ayant une tendance pendant la saison des orages à entraîner la terre fine dont il est formé. C'est dans ce dépôt que se trouvent la plupart des instruments ; un petit nombre se rencontrent cependant à la surface. Ceux trouvés au fond du dépôt paraissent plus grossiers que ceux que l'on rencontre plus près de la surface.

Des foyers avec des cendres et du charbon de bois se voient fréquemment dans ce dépôt. Sur les plafonds et les murailles de ces grottes, il n'est pas rare de trouver des peintures représentant des animaux et des hommes armés d'arcs, de flèches et de haches. Tous ces instruments minuscules sont taillés ; il n'y en a point de polis. Dans quelques grottes, on a trouvé des fragments de poterie grossière ; ces fragments étaient presque toujours à l'entrée de la grotte. La seule grotte qui contenait beaucoup de poteries, ne renfermait aucun instrument. Certaines grottes contenaient une grande quantité d'instruments ; une seule en a fourni cinq cents du type « croissant », sans compter un certain nombre appartenant à d'autres types. M. Carlyle a fouillé plusieurs tumuli dans le voisinage de ces grottes ; il y a trouvé de petits instruments à côté de poteries grossières. Il n'y avait pas trace de métal dans aucun des tumuli.

Quelques années après le retour de M. Carlyle en Angleterre, son immense collection de ces petits instruments a été peu à peu connue, et il n'y a guère de grand musée d'archéo-

logie préhistorique qui ne possède aujourd'hui une série des divers types. Moi-même j'ai eu le bonheur de m'en procurer une fort belle série de 2 000 pièces environ, dont les plus belles sont représentées sous le n° 2. J'en reparlerai plus tard.

Vers 1890, M. E. de Pierpont commença à trouver de petits instruments très semblables en Belgique, dans la vallée de la Meuse. Un peu avant cette date, le Dr Colley March en avait découvert sur les plateaux du comté de Lancashire, dans le nord de l'Angleterre. Ces instruments étaient recouverts de tourbe d'une épaisseur de trois à quatre mètres. Depuis lors, on les a trouvés un peu partout ; en Angleterre, dans les comtés de Lincoln, de Suffolk et de Kent ; dans bien des parties de la France ; en Italie, au Portugal, en Espagne, à Tunis, en Egypte, en Crimée, et je crois ailleurs encore. Chose curieuse, c'est la ressemblance entre les types de toutes ces provenances différentes. Dans certains districts, les instruments sont plus petits qu'en d'autres. Les plus petits sont peut-être ceux du comté de Lincolnshire en Angleterre ou M. Gatty, qui s'est particulièrement attaché à cette branche de l'archéologie en a trouvé de finement retouchés dont la longueur ne dépasse pas 2 mm.

A quoi servaient ces petits instruments ? Il est probable que leurs usages étaient aussi multiples que leurs variétés de formes ; toutefois les types sont très bien définis et le fait que les mêmes types se reproduisent partout, témoigne que l'usage auquel ils étaient destinés était général. La grande quantité de ces instruments que l'on trouve réunis est aussi un mystère ; car, là où on en trouve quelques uns des recherches plus assidues en feront toujours découvrir bien d'autres. Ces instruments sont encore très localisés ; ainsi dans une espace de quelques hectares, vous en aurez trouvé quelques milliers ; mais vous fouillerez à des centaines de kilomètres à la ronde avant de retrouver une autre station qui les contienne.

Ces instruments étaient-ils des hameçons ? ou étaient-ils, ainsi que l'a prétendu M. de Morgan dans la description qu'il a faite de ceux de Héloüan, auprès du Caire, des têtes de flèches. Je ne puis admettre cette dernière hypothèse ; et, si la première me paraît plus vraisemblable, je ne puis cependant croire que tous ces petits instruments, avec leurs variétés de formes et leurs types si bien définis, aient eu un seul et unique but. Quelques-uns des petits instruments des grottes paléolithiques ont un ou deux de leurs bords taillés en « encoches » ; on a supposé, à tort ou à raison, qu'ils servaient à arrondir les aiguilles en os qu'on trouve en grandes quantités dans ces grottes ; mais ce n'est encore qu'un petit nombre de ces instruments qui soient taillés de la sorte. Il y a d'ailleurs un type d'instrument plus grand auquel l'appellation « silex à encoche » conviendrait mieux et qui aurait vraisemblablement servi à la fabrication d'aiguilles en os.

Ces petits instruments étaient-ils des burins ? Tous ne l'étaient certes pas ; car, si dans certaines grottes on en a trouvé de grandes quantités, il existe aussi des grottes où les os ciselés sont loin d'être rares et où ces instruments n'existent pas. Pour le moment, il me semble que nous sommes encore en présence d'un des nombreux problèmes de l'archéologie préhistorique qui attendent une solution.

Il y a dans la vitrine 10 séries différentes de ces petits instruments ; mais elles n'appartiennent pas toutes à la même catégorie.

N° 1 comprend une série venant du comté de Suffolk en Angleterre ; la série n° 2, à côté, vient des Monts Vindya et ses environs (Indes Anglaises). Il est presque superflu d'attirer l'attention sur la grande ressemblance des divers types de ces deux séries. Les instruments anglais sont en général plus petits que ceux de l'Inde ; car parmi ceux-ci il n'y en a pas d'aussi petits que dans certains groupes de ceux-là. Dans l'un et l'autre de ces deux séries, on est

frappé par la belle qualité des pierres employées. Toutefois les pierres indiennes sont de beaucoup les plus belles ; il serait impossible de trouver quelque chose de plus beaux que les agates, les jaspes, les chalcédoines dont sont faites la plupart des pièces exposées ici. Avec la série indienne, j'ai placé un certain nombre de lames de très belle qualité de pierre. Bien que ces lames n'aient pas atteint les plus belles formes des petits instruments, en les examinant attentivement on remarquera qu'elles ont presque toutes été retouchées, ou du moins qu'elles ont beaucoup servi. Dans ces deux séries, (1) et (2), j'ai aussi placé des instruments des mêmes types, mais plus grands. Ceux-ci se trouvent en général dans les mêmes endroits.

N° 3. — Une série de petits instruments de Héliouan près du Caire (Egypte). Ces instruments se trouvent en très grandes quantités dans un espace très limité du désert, à l'est du Nil. De plus, ceux de ce petit district ont un facies tout particulier qui les distingue de ceux de toutes les autres parties de l'Egypte. Voici à côté (4) une série du Fayoum ; elle a bien une ressemblance générale à la série (3), mais avec attention on remarque de grandes différences entre ces deux séries. Celle d'Helouan (3) a bien des points en commun avec les instruments anglais et Indiens ; mais certains types, le trapézoïdal et le triangulaire par exemple, relativement commun en Angleterre et dans l'Inde, paraissent manquer à la série d'Héliouan ; le croissant y est également rare, tandis qu'il est assez commun dans le comté de Suffolk et dans les Indes. Quoiqu'il y en ait de très beaux en forme de croissant venant d'Helouan, il a fallu avoir à ma disposition une collection très considérable pour pouvoir rassembler les quelques beaux spécimens en croissant que j'expose.

N° 5. — Quelques instruments plus ou moins petits venant du désert, auprès de Luxor. Il est douteux qu'ils appartiennent à la même catégorie que ceux d'Helouan et du Fayoum.

N° 6. — (Coin gauche en bas de la vitrine. Ces instruments, dont la description termine les séries d'Egypte, appartiennent certainement à une catégorie tout autre et de date bien plus récente. Ces spécimens faisaient partie d'une immense trouvaille faite par M. Quiben au cours de ses fouilles à Hiéraconpolis, dans la haute Egypte. Des milliers de ces petits instruments furent trouvés dans une excavation dans la muraille d'un temple de l'Empire ancien. Le rapport exact entre ces instruments et le temple, n'est pas établi ; d'ailleurs il est probable que le temple ait été construit à des périodes différentes. Ces instruments, toutefois, sembleraient appartenir aux premiers temps dynastiques ; ou, tout au plus, à la fin de la période pré-dynastique, soit 4.500 à 5.000 ans avant J.-C. De même que la période à laquelle appartiendraient ces instruments n'a aucun rapport avec celle des petits instruments (n°s 1, 2, 3 et 4) de même les types de ces instruments diffèrent totalement de ceux des séries des Indes et du comté de Suffolk et de Héliouan.

En dehors de l'hypothèse qu'ils servaient à percer les perles, M. Quiben ne nous donne aucune explication bien satisfaisante de leur usage ; aussi je les considère comme étant, à ce point de vue, entourés du même mystère que les petits instruments de date plus ancienne.

N° 7. — Une petite série fort intéressante. Elle vient du Sahara Algérien. Elle est due à la générosité de M. Cartailhac, qui a également droit à toute ma reconnaissance pour les autres instruments de cette région qui se trouvent dans ma collection. La collection type se trouve, de bon droit, dans le Musée d'Histoire Naturelle et d'Archéologie Préhistorique de Toulouse ; cependant les quelques spécimens exposés ici suffiront pour démontrer la parenté entre ces petits instruments de l'ouest du Sahara et ceux de Héliouan et du Fayoum.

N° 8. — Une série de petits instruments de types divers venant de l'Algérie, mais en dehors du désert. Quelques-

uns ont été trouvés à la surface ; d'autres, dans des grottes et des « abris-sous-roche ». Ils sont intéressants parce qu'ils exhibent des types très différents de tout ce j'ai encore vu. Il y a un certain nombre de « lames à encoches » ressemblant à celles de Menton, auxquelles j'attirerai tout à l'heure votre attention. Celles-ci, et beaucoup d'autres encore, ont été obtenues de M. A. Féningres qui les avait lui-même trouvées. Les données manquent pour établir leur âge, mais je les crois appartenir à la fin de la période paléolithique.

N° 9. — Une série des plus petits instruments de « Barma Grande », grotte bien connue à Menton. Ces instruments ont été découverts par M. Jullien lorsqu'il fit ses fouilles en 1884. Ceux que j'expose ici peuvent se diviser en trois classes que j'ai numérotées 9, 9^a et 9^b. N° 9 comprend environ 80 petites lames finement retouchées. Quoique plus grandes elles ont bien des points de ressemblance avec les petits instruments placés à côté et venant des Indes, de l'Angleterre et d'autres régions.

L'âge relatif des différentes séries des grottes de Menton sera sans doute un des principaux sujets de discussion du Congrès ; aussi ne l'entamerai-je pas ici. Je crois toutefois ne pas m'exposer à une critique trop sévère en voulant accorder à ces instruments une origine paléolithique.

Nous avons donc, dans cette vitrine, une démonstration bien nette du rapport intime qui existe entre des instruments de types caractéristiques de l'époque paléolithique et d'autres de la période néolithique ; à moins toutefois que je ne me trompe en disant que l'opinion générale accorde à ces petits instruments de l'Inde et de l'Angleterre une origine néolithique. Quand on compare la série 9 de Menton à la série 4 du Fayoum, la ressemblance est plus frappante encore ; si frappante que si on mélangeait les deux séries, il serait impossible, je crois, à moins d'avoir préalablement étiqueté chaque pièce, de reconnaître auquel des deux groupes elle appartient.

9^a Une série de « silex à encoches », si caractéristiques des grottes de Menton. Ils rappellent un peu les grattoirs creux des Vitrites VI et VII et servaient sans doute à un usage similaire, c'est-à-dire à arrondir les instruments pointus en os qu'on rencontre en si grande quantités dans quelques-unes des grottes où on trouve les silex à encoches. J'ai déjà attiré votre attention sur la ressemblance de certains de ces instruments des grottes algériennes dans la collection de M. Féningres, représentée par le n° 8 dans cette même vitrine.

N° 9^b. — Une autre série fort caractéristique des grottes de Menton ; ce sont les « pointes à cran ». Elles suggèrent une parenté avec « l'âge de Solutré ». Il est vrai qu'elles sont beaucoup moins bien finies que les vraies pièces solutréennes ; aussi se demande-t-on, en admettant cette parenté à l'âge de solutré, si elles l'ont précédé et engendré les formes plus parfaites, ou si elles l'ont suivi et représentent ainsi la décadence de l'époque. On peut donc se demander si l'étape dans la civilisation représentée dans les grottes de Menton doit s'appeler monstéro-solutréenne ou solutréo-magdalénienne ; mais je livrerai ce problème à la science de M. Cartailhac et des autres savants qui, sous le haut patronage de Son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco, s'occupent avec tant de zèle, à l'heure actuelle, de cette question importante.

Il reste encore quelques types de Menton ; ils sont exposés dans une autre vitrine. (Vitrine XXXIII).

N° 10. — Une série d'instruments minuscules de Bruniquel. Comme ceux de Menton, ils sont sans doute paléolithiques. Chacun des spécimens exposés est très soigneusement retouché. La série exposée montre bien tous les points caractéristiques de l'époque à laquelle elle appartient. C'est, je crois, sans aucun doute, la période magdalénienne ; mais je ne sais si l'étape de la période ait été encore bien établie. Bien que le facies général de cette série diffère de celui de la

série néolithique de l'Inde, de l'Angleterre et d'autres régions, quelques-uns des types communs dans la série néolithique se reproduisent très exceptionnellement dans la série paléolithique. Le groupe 10^a représentent cette particularité.

Vitrines XXXIII et XXXIV

(Dans le cabinet de consultation)

Ces vitrines sont consacrées aux instruments en silex de la grotte de Barma-Grande, une des grottes bien connues qui se trouvent sur la frontière franco-italienne, auprès de Menton.

Nous savons maintenant que ces grottes représentent, au moins, deux civilisations bien distinctes ; l'une correspondant à celle de Moustier — moustérienne ; l'autre, une civilisation si essentiellement différente de tout ce que nous connaissons jusqu'à ce jour, qu'il a été difficile de lui assigner une place chronologique et que sa classification a donné lieu à bien des discussions.

Peu à peu, il est devenu évident que la dernière de ces civilisations représentées par les grottes de Menton a certains rapports avec l'âge de Solutré et il est à prévoir que ces rapports seront plus nettement déterminés lorsque sera publié le compte-rendu de la Commission chargée des fouilles organisées sous le haut patronage de S. A. S. le Prince de Monaco.

VITRINE XXXIII

Cette vitrine contient des instruments appartenant à la seconde de ces périodes, la période des petits instruments et des lames à encoches que nous avons vues dans la vitri-

XXXII. Il y a une grande variété dans la forme de ces instruments et le silex dont ils sont faits est souvent de fort belle qualité.

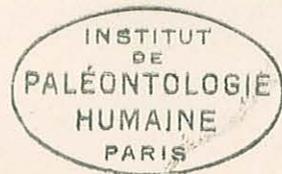
Parmi les grattoirs, il y a un type (n° 1) qui semble caractéristique des grottes de Menton et de certaines grottes de la Dordogne, telles la Gravette, Petit-Peyrouseau et les Roches.

N° 1^a. — Un grattoir de même forme, retiré de graviers par feu mon neveu, M. A. G. Shirreff. Ces graviers se trouvent dans la vallée du Malvan, vallée à l'Ouest du Var, qui sont à environ 33 mètres au-dessus du niveau actuel du ruisseau et ont été sectionnés pour faire la route. Cette section a une hauteur de 2 mètres et le grattoir se trouvait à 1 m. 25 au sommet de la section.

VITRINE XXXIV

Cette vitrine contient des instruments de Menton, du type monstérien. Tous les instruments dont l'origine est certifiée, viennent du talus en face de la grotte et ont été trouvés à une profondeur de 8 à 9 mètres au-dessous du niveau où se trouvait le plancher de la grotte, avant qu'on eût entrepris les fouilles. Le « racloir » et la « pointe » de vrai type monstérien sont ici représentés, l'un et l'autre par des spécimens de toute beauté.

Un fait remarquable, auquel on n'a pas jusqu'ici fait assez attention, c'est l'existence dans l'abri du Moustier d'une quantité d'instruments où l'on peut voir le travail d'hommes de deux périodes distinctes l'une de l'autre, la patine de ces deux périodes étant très-différente. Le travail récent n'a, en général, que peu ou point de patine, tandis que le travail ancien a une patine intense. J'ai, dans ma collection, au moins une douzaine d'instruments du Moustier qui offrent cette particularité, que j'ai remarquée d'ailleurs dans toutes les collections d'instruments du



Moustier que j'ai pu examiner. Il est intéressant de retrouver cette même particularité dans les instruments de type Moustérien, venant des grottes de Menton. Les nos 1, 2, 3, 4 en sont des exemples.

N° 1. — La différence de patine est très accentuée. Sur l'autre côté, où se trouve le conchoïde de percussion, il y a aussi une partie de la surface exhibant le second travail.

Nos 2 et 3 — Ici la différence est moins sensible parce que la patine du travail ancien a à peu près la même couleur que le silex lui-même; mais, en examinant attentivement, on verra que le second travail se distingue nettement du premier.

N° 4. — Ici la différence est constituée par la coloration de la patine; le travail récent a une patine blanche, tandis que le travail ancien est recouvert d'une patine jaunâtre.

Les autres côtés des Nos 2, 3 et 4, ceux du conchoïde de percussion ont, sur toute leur surface, la patine ancienne.

La plupart des instruments qui n'ont été travaillés qu'une fois, ont peu ou point de patine.

TABLE XXXV

Sur la grande table dans mon cabinet de consultation, il y a une série de palettes en ardoise, venant d'Égypte et appartenant à l'âge pré-dynastique; j'en ai déjà parlé à la page 16. Avec ces palettes, j'ai placé quelques plats ou plateaux également en ardoise, ainsi que quelques autres objets de la même époque.



TABLE XXXVI

Sur cette table se trouve une série de pierres à polir.

N° 1 vient du Danemark.

N° 2 » du sud de la Suède.

N° 3 » du comté de Suffolk (Angleterre).

N° 4 » du comté de Norfolk (Angleterre).

Dans la pièce à côté il y a quatre vitrines :

Vitrine XXXVII

Cette vitrine est consacrée aux objets des stations lacustres de la Suisse.

Il y a une série de haches en jadeite de plusieurs qualités, avec leur gaine en corne de cerf. Une de ces haches n'a pas seulement sa gaine en corne mais aussi son manche en bois. Beaucoup parmi les pièces exposées sont fort intéressantes; mais elles sont de types si connus qu'il serait superflu d'en faire une description plus détaillée.

Vitrine XXXVIII

Cette vitrine contient des instruments en os et en corne venant d'endroits en dehors de la Suisse.

N° 1 des instruments du Danemark.

N° 2 » » du lit de la Tamise près de Londres.

N° 2^a » » provenant de fouilles au Nord de Londres.

N° 3 » » d'un marais dans le comté de
Suffolk (Angleterre).

N° 4 » » du comté de Bedford (Angleterre).

N° 5 » » du lit de la Seine près de Paris.

N° 6. — Une série intéressante venant de fouilles faites en 1904 sur les bords du lac Chalin dans le Jura par M. Alexandre Stuer. Une de ces pièces est une vrille en bronze ou en cuivre avec manche en os.

Vitrine XXXVIII

Cette vitrine contient des instruments ou des armes en jade venant de la Nouvelle Zélande et de la Nouvelle Calédonie. Parmi eux il y a trois "mérés" en jade.

Le plus grand a 39 cm. de longueur et à peu près 11 cm. dans sa plus grande largeur; il est en jade de la plus belle qualité et est tellement aminci qu'il est partout translucide. Par sa grandeur, la qualité de la pierre et la finesse d'exécution, c'est un des plus beaux spécimens du type.

Un autre "méré" en jade a 39 cm. de longueur; mais sa largeur ne dépasse pas 6 cm. 1/2. Le jade est de bonne qualité, mais il n'est pas partout translucide et ne peut être comparé à celui que nous venons de voir.

La troisième "méré" a 27 cm. de longueur et 9 cm. de largeur.

Trois autres "mérés" dans la vitrine sont en diorite. Le plus grand a 41 cm. de longueur et 11 cm. de largeur.

Les "mérés" en jade étaient l'apanage des chefs maoris. Ils se transmettaient de père en fils pendant de nombreuses générations, et il est vraisemblable qu'ils remontent à plusieurs siècles. Ceux qui les possédaient y voyaient le

"mana" ou puissance de leurs ancêtres et par le fait y attachaient une grande valeur. J'ai exposé sur le mur la copie d'un portrait, fait par un artiste de la Nouvelle Zélande, représentant un célèbre chef maori, Te Heuheu V, tenant en sa main le "méré" ancestral de sa famille.

N° 4 représente un spécimen du fétiche maori, le "hei-tiki". Il paraît que le "hei-tiki" est devenu l'indice de la possession d'une propriété. Quand une propriété est vendue, le "hei-tiki" passe avec elle à l'acquéreur et lui sert d'acte ou de contrat de vente.

Il y a également dans cette vitrine plusieurs herminettes en jade de la Nouvelle-Zélande; la plus grande a 32 cm. de longueur.

L'anneau en jade vient de Chine. C'est un spécimen de ceux que portent les bonzes ou prêtres bouddhistes.

Vitrine XL

Cette vitrine est consacrée à des objets en pierre, venant de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud.

Ceux numérotés 1, viennent de l'Equateur et du Pérou.

Ceux numérotés 2, sont d'origine incertaine et je serais reconnaissant à ceux des membres du Congrès qui voudront me donner quelques indications de leur provenance.

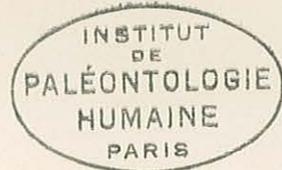
La fort belle lame 2^a semble être la moitié d'un pectoral ou de quelque autre ornement ressemblant à 2^b et 2^c. Complète, ce devait être une fort belle pièce, car la moitié a déjà 24 cm. de longueur et 8 cm. de largeur. Elle est faite en très belle pierre bigarrée.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Avant-Propos.....	3
Vitrine I. — Instruments de pierre de Scandinavie,	6
Vitrine II. — Idem. Comparaison entre les instru- ments de la Scandinavie et du Fayoum (Égypte).....	27
Vitrine III. — Instruments de pierre appartenant principalement à la période pré-dynasti- que de l'Égypte.....	10
Vitrine IV. — Instruments de pierre de l'âge néo- lithique provenant principalement du Fayoum (Égypte).....	22
Vitrine V. — Têtes de flèches de provenances di- verses.....	29
Vitrine VI. — Instruments néolithiques provenant principalement de la Grande-Bretagne..	37
Vitrine VII. — Instruments néolithiques de la Grande-Bretagne et grandes lames retail- lées de provenances diverses... ..	37
Vitrine VIII. — Vases de pierre de la période pré- dynastique de l'Égypte.....	17-44
Vitrine IX. — Haches taillées, etc., de l'âge néoli- thique de la Grande-Bretagne et de la France.....	45
Vitrine X. — Idem.....	45

	PAGES
Vitrine XI. — Epées et autres instruments en bronze de divers pays. Collection de fibules	48
Vitrine XII. — Têtes de lances en bronze de divers pays	59
Vitrine XIII. — Collection comparative de celts en bronze de divers pays	60
Vitrine XIV. — Haches-marteaux en pierre de Scandinavie	64
Vitrine XV. — Haches-marteaux en pierre de la Grande-Bretagne, de la France, de la Suisse et autres pays	65
Vitrine XVI. — Haches taillées, etc., de Scandinavie y compris une série provenant des Kjoekkenmæddings	68
Vitrine XVII. — Instruments en pierre polie de Scandinavie	69
Vitrine XVIII. — Haches polies en pierre autre que le silex provenant de divers pays ...	69
Vitrine XIX. — Idem,	71
Vitrine XX. — Haches polies en silex de la Grande-Bretagne et de la France	75
Vitrine XXI. — Instruments polis de genre divers venant de la Grande-Bretagne	76
Vitrine XXII. — Instruments paléolithiques (type plus ancien de Chelles) de la vallée de la Tamise	78-82
Vitrine XXIII. — Idem (type plus récent de Chelles)	83
Vitrine XXIV. — Idem (type plus ancien de Saint-Acheul)	84
Vitrine XXV. — Idem (type plus récent de Saint-Acheul) venant du comté de Suffolk	85
Vitrine XXVI. — Instruments paléolithiques de Saint-Acheul	86
Vitrine XXVII. — Instruments paléolithiques de la Dordogne, de Lot-et-Garonne, etc.	87

	PAGES
Vitrine XXVIII. — Instruments du type de Saint-Acheul venant du Somaliland	88
Vitrine XXIX. — Instruments du type de Saint-Acheul venant de Madras	89
Vitrine XXX. — Instruments du type de Saint-Acheul venant d'Egypte	90
Vitrine XXXI. — Instruments du type de Le Moustier venant du comté de Suffolk ..	91
Vitrine XXXII. — Instruments minuscules provenant de divers pays	92
Vitrine XXXIII. — Instruments de la Barma Grande, Menton	100
Vitrine XXXIV. — Idem	101
Table XXXV. — Palettes, etc., de l'âge pré-dinastique en Egypte	102
Table XXXVI. — Pierres à polir venant de divers pays	103
Vitrine XXXVII. — Instruments provenant des Palafittes suisses	103
Vitrine XXXVIII. — Instruments d'os et de corne de divers pays	103
Vitrine XXXIX. — Instruments en jade de la Nouvelle Zélande, la Nouvelle Calédonie, etc.	104
Vitrine XL. — Instruments en pierre du Pérou, etc.	105



Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.



1906
IMPRIMERIES NOUVELLES RÉUNIES, G. MATHIEU, SUC^r
14, Rue Chauvain
NICE
